

The Project Gutenberg EBook of Supplement au Voyage de Bougainville
by Denis Diderot

Copyright laws are changing all over the world. Be sure to check the
copyright laws for your country before downloading or redistributing
this or any other Project Gutenberg eBook.

This header should be the first thing seen when viewing this Project
Gutenberg file. Please do not remove it. Do not change or edit the
header without written permission.

Please read the "legal small print," and other information about the
eBook and Project Gutenberg at the bottom of this file. Included is
important information about your specific rights and restrictions in
how the file may be used. You can also find out about how to make a
donation to Project Gutenberg, and how to get involved.

Welcome To The World of Free Plain Vanilla Electronic Texts

eBooks Readable By Both Humans and By Computers, Since 1971

*****These eBooks Were Prepared By Thousands of Volunteers!*****

Title: Supplement au Voyage de Bougainville

Author: Denis Diderot

Release Date: September, 2004 [EBook #6501]
[Yes, we are more than one year ahead of schedule]
[This file was first posted on December 24, 2002]

Edition: 10

Language: French

Character set encoding: ASCII

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK, SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE ***

Produced by Claude Decoret (decoret@handy.univ-lyon1.fr). Prepared for the
Project Gutenberg by Laurent Le Guillou (laurent.leguillou@free.fr).

SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE

CHAPITRE I - JUGEMENT DU VOYAGE DE BOUGAINVILLE

A. Cette superbe voute etoilee, sous laquelle nous revinmes hier, et qui semblait nous garantir un beau jour, ne nous a pas tenu parole.

B. Qu'en savez-vous ?

A. Le brouillard est si epais qu'il nous derobe la vue des arbres voisins.

B. Il est vrai ; mais si ce brouillard, qui ne reste dans la partie inferieure de l'atmosphere que parce qu'elle est suffisamment chargee d'humidite, retombe sur la terre ?

A. Mais si au contraire il traverse l'eponge, s'eleve et gagne la region superieure ou l'air est moins dense, et peut, comme disent les chimistes, n'etre pas sature ?

B. Il faut attendre.

A. En attendant, que faites-vous ?

B. Je lis.

A. Toujours ce voyage de Bougainville ?

B. Toujours.

A. Je n'entends rien a cet homme-la. L'etude des mathematiques, qui suppose une vie sedentaire, a rempli le temps de ses jeunes annees ; et voila qu'il passe subitement d'une condition meditative et retiree au metier actif, penible, errant et dissipe de voyageur.

B. Nullement. Si le vaisseau n'est qu'une maison flottante, et si vous considerez le navigateur qui traverse des espaces immenses, resserre et immobile dans une enceinte assez etroite, vous le verrez faisant le tour du globe sur une planche, comme vous et moi le tour de l'univers sur notre parquet.

A. Une autre bizarrerie apparente, c'est la contradiction du caractere de l'homme et de son entreprise. Bougainville a le gout des amusements de la societe ; il aime les femmes, les spectacles, les repas delicats ; il se prete au tourbillon du monde d'aussi bonne grace qu'aux inconstances de l'element sur lequel il a ete ballotte. Il est aimable et gai : c'est un veritable Francais leste, d'un bord, d'un traite de calcul differentiel et integral, et de l'autre, d'un voyage autour du globe.

B. Il fait comme tout le monde : il se dissipe apres s'etre applique,

et s'applique apres s'etre dissipe.

A. Que pensez-vous de son Voyage ?

B. Autant que j'en puis juger sur une lecture assez superficielle, j'en rapporterais l'avantage a trois points principaux : une meilleure connaissance de notre vieux domicile et de ses habitants ; plus de surete sur des mers qu'il a parcourues la sonde a la main, et plus de correction dans nos cartes geographiques. Bougainville est parti avec les lumieres necessaires et les qualites propres a ses vues : de la philosophie, du courage, de la veracite ; un coup d'oeil prompt qui saisit les choses et abrege le temps des observations ; de la circonspection, de la patience ; le desir de voir, de s'eclairer et d'instruire ; la science du calcul, des mecaniques, de la geometrie, de l'astronomie ; et une teinture suffisante d'histoire naturelle.

A. Et son style ?

B. Sans appret ; le ton de la chose, de la simplicité et de la clarte, surtout quand on possede la langue des marins.

A. Sa course a ete longue ?

B. Je l'ai tracee sur ce globe. Voyez-vous cette ligne de points rouges ?

A. Qui part de Nantes ?

B. Et court jusqu'au detroit de Magellan, entre dans la mer Pacifique, serpente entre ces iles qui forment l'archipel immense qui s'etend des Philippines a la Nouvelle-Hollande, rase Madagascar, le cap de Bonne-Esperance, se prolonge dans l'Atlantique, suit les cotes d'Afrique, et rejoint l'une de ses extremités a celle d'ou le navigateur s'est embarque.

A. Il a beaucoup souffert ?

B. Tout navigateur s'expose, et consent de s'exposer aux perils de l'air, du feu, de la terre et de l'eau : mais qu'apres avoir erre des mois entiers entre la mer et le ciel, entre la mort et la vie ; apres avoir ete battu des tempetes, menace de perir par naufrage, par maladie, par disette d'eau et de pain, un infortune vienne, son batiment fracasse, tomber, expirant de fatigue et de misere, aux pieds d'un monstre d'airain qui lui refuse ou lui fait attendre impitoyablement les secours les plus urgents, c'est une durete !...

A. Un crime digne de chatiment.

B. Une de ces calamites sur lesquelles le voyageur n'a pas compte.

A. Et n'a pas du compter. Je croyais que les puissances europeennes n'envoyaient pour commandants dans leurs possessions d'outre-mer, que des ames honnetes, des hommes bienfaisants, des sujets remplis d'humanite, et capables de compatir...

B. C'est bien la ce qui les soucie !

A. Il y a des choses singulieres dans ce voyage de Bougainville.

B. Beaucoup.

A. N'assure-t-il pas que les animaux sauvages s'approchent de l'homme, et que les oiseaux viennent se poser sur lui, lorsqu'ils ignorent le peril de cette familiarite ?

B. D'autres l'avaient dit avant lui.

A. Comment explique-t-il le sejour de certains animaux dans des iles separees de tout continent par des intervalles de mer effrayants ? Qui est-ce qui a porte la le loup, le renard, le chien, le cerf, le serpent ?

B. Il n'explique rien ; il atteste le fait.

A. Et vous, comment l'expliquez-vous ?

B. Qui sait l'histoire primitive de notre globe ? Combien d'espaces de terre, maintenant isolees, etaient autrefois continus ? Le seul phenomene sur lequel on pourrait former quelque conjecture, c'est la direction de la masse des eaux qui les a separees.

A. Comment cela ?

B. Par la forme generale des arrachements. Quelque jour nous nous amuserons de cette recherche, si cela nous convient. Pour ce moment, voyez-vous cette ile qu'on appelle des Lanciers ? A l'inspection du lieu qu'elle occupe sur le globe, il n'est personne qui ne se demande qui est-ce qui a place la des hommes ? quelle communication les liait autrefois avec le reste de leur espece ? que deviennent-ils en se multipliant sur un espace qui n'a pas plus d'une lieue de diametre ?

A. Ils s'exterminent et se mangent ; et de la peut-etre une premiere epoque tres ancienne et tres naturelle de l'anthropophagie, insulaire d'origine.

B. Ou la multiplication y est limitee par quelque loi superstitieuse ; l'enfant y est ecrase dans le sein de sa mere foulee sous les pieds d'une pretresse.

A. Ou l'homme egorge expire sous le couteau d'un pretre ; ou l'on a recours a la castration des males...

B. A l'infibulation des femelles ; et de la tant d'usages d'une cruaute necessaire et bizarre, dont la cause s'est perdue dans la nuit des temps, et met les philosophes a la torture. Une observation assez constante, c'est que les institutions surnaturelles et divines se fortifient et s'eternisent, en se transformant, a la longue, en lois

civiles et nationales ; et que les institutions civiles et nationales se consacrent, et degenerent en preceptes surnaturels et divins.

A. C'est une des palingenesies les plus funestes.

B. Un brin de plus qu'on ajoute au lien dont on nous serre.

A. N'etait-il pas au Paraguay au moment meme de l'expulsion des jesuites ?

B. Oui.

A. Qu'en dit-il ?

B. Moins qu'il n'en pourrait dire ; mais assez pour nous apprendre que ces cruels Spartiates en jaquette noire en usaient avec leurs esclaves indiens, comme les Lacedemoniens avec les ilotes ; les avaient condamnes a un travail assidu ; s'abreuvaient de leurs sueurs, ne leur avaient laisse aucun droit de propriete ; les tenaient sous l'abrutissement de la superstition ; en exigeaient une veneration profonde ; marchaient au milieu d'eux, un fouet a la main, et en frappaient indistinctement tout age et tout sexe. Un siecle de plus, et leur expulsion devenait impossible, ou le motif d'une longue guerre entre ces moines et le souverain, dont ils avaient secoue peu a peu l'autorite.

A. Et ces Patagons, dont le docteur Maty et l'academicien La Condamine ont tant fait de bruit ?

B. Ce sont de bonnes gens qui viennent a vous, et qui vous embrassent en criant Chaoua ; forts, vigoureux, toutefois n'excédant pas la hauteur de cinq pieds cinq a six pouces ; n'ayant d'enorme que leur corpulence, la grosseur de leur tete, et l'epaisseur de leurs membres. Ne avec le gout du merveilleux, qui exagere tout autour de lui, comment l'homme laisserait-il une juste proportion aux objets, lorsqu'il a, pour ainsi dire, a justifier le chemin qu'il a fait, et la peine qu'il s'est donnee pour les aller voir au loin ?

A. Et des sauvages, qu'en pense-t-il ?

B. C'est, a ce qu'il parait, de la defense journaliere contre les betes feroces, qu'il tient le caractere cruel qu'on lui remarque quelquefois. Il est innocent et doux, partout ou rien ne trouble son repos et sa securite. Toute guerre nait d'une pretention commune a la meme propriete. L'homme civilise a une pretention commune, avec l'homme civilise, a la possession d'un champ dont ils occupent les deux extremités ; et ce champ devient un sujet de dispute entre eux.

A. Et le tigre a une pretention commune, avec l'homme sauvage, a la possession d'une foret ; et c'est la premiere des pretentions, et la cause de la plus ancienne des guerres... Avez-vous vu le Tahitien que Bougainville avait pris sur son bord, et transporte dans ce pays-ci ?

B. Je l'ai vu ; il s'appelait Aotourou. A la première terre qu'il aperçut, il la prit pour la patrie du voyageur ; soit qu'on lui en eût imposé sur la longueur du voyage ; soit que, trompé naturellement par le peu de distance apparente des bords de la mer qu'il habitait, à l'endroit où le ciel semble confiner avec l'horizon, il ignorât la véritable étendue de la terre. L'usage commun des femmes était si bien établi dans son esprit, qu'il se jeta sur la première Européenne qui vint à sa rencontre, et qu'il se disposait très sérieusement à lui faire la politesse de Tahiti. Il s'ennuyait parmi nous. L'alphabet tahitien n'ayant ni b, ni c, ni d, ni f, ni g, ni q, ni x, ni y, ni z, il ne put jamais apprendre à parler notre langue, qui offrait à ses organes inflexibles trop d'articulations étrangères et de sons nouveaux. Il ne cessait de soupirer après son pays, et je n'en suis pas étonné. Le voyage de Bougainville est le seul qui m'ait donné du goût pour une autre contrée que la mienne ; jusqu'à cette lecture, j'avais pensé qu'on n'était nulle part aussi bien que chez soi ; résultat que je croyais le même pour chaque habitant de la terre ; effet naturel de l'attrait du sol ; attrait qui tient aux commodités dont on jouit, et qu'on n'a pas la même certitude de retrouver ailleurs.

A. Quoi ! vous ne croyez pas l'habitant de Paris aussi convaincu qu'il croisse des épis dans la campagne de Rome que dans les champs de la Beauce ?

B. Ma foi, non. Bougainville a renvoyé Aotourou, après avoir pourvu aux frais et à la sûreté de son retour.

A. O Aotourou ! que tu seras content de revoir ton père, ta mère, tes frères, tes sœurs, tes compatriotes, que leur diras-tu de nous ?

B. Peu de choses, et qu'ils ne croiront pas.

A. Pourquoi peu de choses ?

B. Parce qu'il en a peu conçues, et qu'il ne trouvera dans sa langue aucun terme correspondant à celles dont il a quelques idées.

A. Et pourquoi ne le croiront-ils pas ?

B. Parce qu'en comparant leurs mœurs aux nôtres, ils aimeront mieux prendre Aotourou pour un menteur, que de nous croire si fous.

A. En vérité ?

B. Je n'en doute pas : la vie sauvage est si simple, et nos sociétés sont des machines si compliquées ! Le Tahitien touche à l'origine du monde, et l'Européen touche à sa vieillesse. L'intervalle qui le sépare de nous est plus grand que la distance de l'enfant qui naît à l'homme décrépit. Il n'entend rien à nos usages, à nos lois, ou il n'y voit que des entraves déguisées sous cent formes diverses, entraves qui ne peuvent qu'exciter l'indignation et le mépris d'un être en qui le sentiment de la liberté est le plus profond des sentiments.

A. Est-ce que vous donneriez dans la fable de Tahiti ?

B. Ce n'est point une fable ; et vous n'auriez aucun doute sur la sincerite de Bougainville, si vous connaissiez le supplement de son Voyage.

A. Et ou trouve-t-on ce supplement ?

B. La, sur cette table.

A. Est-ce que vous ne me le confierez pas ?

B. Non ; mais nous pourrons le parcourir ensemble, si vous voulez.

A. Assurement, je le veux. Voila le brouillard qui retombe, et l'azur du ciel qui commence a paraître. Il semble que mon lot soit d'avoir tort avec vous jusque dans les moindres choses ; il faut que je sois bien bon pour vous pardonner une superiorite aussi continue !

B. Tenez, tenez, lisez : passez ce preambule qui ne signifie rien, et allez droit aux adieux que fit un des chefs de l'île a nos voyageurs. Cela vous donnera quelque notion de l'eloquence de ces gens-la.

A. Comment Bougainville a-t-il compris ces adieux prononces dans une langue qu'il ignorait ?

B. Vous le saurez.

CHAPITRE II - LES ADIEUX DU VIEILLARD

C'est un vieillard qui parle. Il etait pere d'une famille nombreuse. A l'arrivee des Europeens, il laissa tomber des regards de dedain sur eux, sans marquer ni etonnement, ni frayeur, ni curiosite. Ils l'aborderent ; il leur tourna le dos et se retira dans sa cabane. Son silence et son souci ne decelaient que trop sa pensee : il gemissait en lui-meme sur les beaux jours de son pays eclipses. Au depart de Bougainville, lorsque les habitants accouraient en foule sur le rivage, s'attachaient a ses vetements, serraient ses camarades entre leurs bras, et pleuraient, ce vieillard s'avanca d'un air severe, et dit : " Pleurez malheureux Tahitiens ! pleurez ; mais que ce soit de l'arrivee, et non du depart de ces hommes ambitieux et mechants : un jour, vous les connaissez mieux. Un jour, ils reviendront, le morceau de bois que vous voyez attache a la ceinture de celui-ci, dans une main, et le fer qui pend au cote de celui-la, dans l'autre, vous enchaîner, vous egorger, ou vous assujettir a leurs extravagances et a leurs vices ; un jour vous servirez sous eux, aussi corrompus, aussi vils, aussi malheureux qu'eux. Mais je me console ; je touche a la fin de ma carriere ; et la calamite que je vous annonce, je ne la verrai point. O tahitiens ! mes amis ! vous auriez moyen d'echapper a un funeste avenir ; mais j'aimerais mieux mourir que de vous en donner le

conseil. Qu'ils s'éloignent, et qu'ils vivent. "

Puis s'adressant a Bougainville, il ajouta :

" Et toi, chef des brigands qui t'obeissent, ecarte promptement ton vaisseau de notre rive : nous sommes innocents, nous sommes heureux ; et tu ne peux que nuire a notre bonheur. Nous suivons le pur instinct de la nature ; et tu as tente d'effacer de nos ames son caractere. Ici tout est a tous ; et tu nous as preche je ne sais quelle distinction du tien et du mien. Nos filles et nos femmes nous sont communes ; tu as partage ce privilege avec nous ; et tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues. Elles sont devenues folles dans tes bras ; tu es devenu feroce entre les leurs. Elles ont commence a se hair ; vous vous etes egorges pour elles ; et elles nous sont revenues teintes de votre sang. Nous sommes libres ; et voila que tu as enfoui dans notre terre le titre de notre futur esclavage. Tu n'es ni un dieu, ni un demon : qui es-tu donc, pour faire des esclaves ? Orou ! toi qui entends la langue de ces hommes-la, dis-nous a tous, comme tu me l'as dit a moi-meme, ce qu'ils ont ecrit sur cette lame de metal : Ce pays est a nous. Ce pays est a toi ! et pourquoi ? parce que tu y as mis le pied ? Si un Tahitien débarquait un jour sur vos cotes, et qu'il gravat sur une de vos pierres ou sur l'ecorce d'un de vos arbres : Ce pays est aux habitants de Tahiti, qu'en penserais-tu ? Tu es le plus fort ! Et qu'est-ce que cela fait ? Lorsqu'on t'a enleve une des meprisables bagatelles dont ton batiment est rempli, tu t'es recree, tu t'es venge ; et dans le meme instant tu as projete au fond de ton coeur le vol de toute une contree ! Tu n'es pas esclave : tu souffrirais plutot la mort que de l'etre, et tu veux nous asservir ! Tu crois donc que le Tahitien ne sait pas defendre sa liberte et mourir ? Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute, le Tahitien est ton frere. Vous etes deux enfants de la nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? Tu es venu ; nous sommes-nous jetes sur ta personne ? -avons-nous pille ton vaisseau ? t'avons-nous saisi et expose aux fleches de nos ennemis ? t'avons-nous associe dans nos champs au travail de nos animaux ? Nous avons respecte notre image en toi. Laisse nous nos moeurs ; elles sont plus sages et plus honnetes que les tiennes ; nous ne voulons point troquer ce que tu appelles notre ignorance, contre tes inutiles lumieres. Tout ce qui nous est necessaire et bon, nous le possedons. Sommes-nous dignes de mepris, parce que nous n'avons pas su nous faire des besoins superflus ? Lorsque nous avons faim, nous avons de quoi manger ; lorsque nous avons froid, nous avons de quoi nous vetir. Tu es entre dans nos cabanes, qu'y manque-t-il, a ton avis ? Poursuis jusqu'ou tu voudras ce que tu appelles commodites de la vie ; mais permets a des etres senses de s'arreter, lorsqu'ils n'auraient a obtenir, de la continuite de leurs penibles efforts, que des biens imaginaires. Si tu nous persuades de franchir l'etroite limite du besoin, quand finirons-nous de travailler ? Quand jouirons-nous ? Nous avons rendu la somme de nos fatigues annuelles et journalieres la moindre qu'il etait possible, parce que rien ne nous parait preferable au repos. Va dans ta contree t'agiter, te tourmenter tant que tu voudras ; laisse-nous reposer : ne nous entete ni de tes besoins factices, ni de tes vertus chimeriques. Regarde ces hommes ; vois comme ils sont droits, sains et

robustes. Regarde ces femmes ; vois comme elles sont droites, saines, fraîches et belles. Prends cet arc, c'est le mien ; appelle a ton aide un, deux, trois, quatre de tes camarades ; et tachez de le tendre. Je le tends moi seul. Je laboure la terre ; je grimpe la montagne ; je perce la foret ; je parcours une lieue de la plaine en moins d'une heure. Tes jeunes compagnons ont eu peine a me suivre ; et j'ai quatre-vingt-dix ans passes. Malheur a cette ile ! malheur aux Tahitiens presents, et a tous les Tahitiens a venir, du jour ou tu nous as visites ! Nous ne connaissons qu'une maladie ; celle a laquelle l'homme, l'animal et la plante ont ete condamnes, la vieillesse ; et tu nous en as apporte une autre, tu as infecte notre sang. Il nous faudra peut-etre exterminer de nos propres mains nos filles, nos femmes, nos enfants ; ceux qui ont approche tes femmes ; celles qui ont approche tes hommes. Nos champs seront trempes du sang impur qui a passe de tes veines dans les notres ; ou nos enfants, condamnes a nourrir et a perpetuer le mal que tu as donne aux peres et aux meres, et qu'ils transmettront a jamais a leurs descendants. Malheureux ! tu seras coupable, ou des ravages qui suivront les funestes caresses des tiens, ou des meurtres que nous commettrons pour en arreter le poison. Tu parles de crimes ! as-tu l'idee d'un plus grand crime que le tien ? Quel est chez toi le chatiment de celui qui tue son voisin ? la mort par le fer. Quel est chez toi le chatiment du lache qui l'empoisonne ? la mort par le feu. Compare ton forfait a ce dernier ; et dis-nous, empoisonneur de nations, le supplice que tu merites ? Il n'y a qu'un moment, la jeune Tahitienne s'abandonnait avec transport aux embrassements du jeune Tahitien ; elle attendait avec impatience que sa mere, autorisee par l'age nubile, relevat son voile, et mit sa gorge a nu. Elle etait fiere d'exciter les desirs, et d'irriter les regards amoureux de l'inconnu, de ses parents, de son frere ! elle acceptait sans frayeur et sans honte, en notre presence, au milieu d'un cercle d'innocents Tahitiens, au son des flutes, entre les danses, les caresses de celui que son jeune coeur et la voix secrete de ses sens lui designaient. L'idee de crime et le peril de la maladie sont entres avec toi parmi nous. Nos jouissances, autrefois si douces, sont accompagnees de remords et d'effroi. Cet homme noir, qui est pres de toi, qui m'ecoute, a parle a nos garcons ; je ne sais ce qu'il a dit a nos filles ; mais nos garcons hesitent ; mais nos filles rougissent. Enfonce-toi, si tu veux, dans la foret obscure avec la compagne perverse de tes plaisirs ; mais accorde aux bons et simples Tahitiens de se reproduire sans honte, a la face du ciel et au grand jour. Quel sentiment plus honnete et plus grand pourrais-tu mettre a la place de celui que nous leur avons inspire, et qui les anime ? Ils pensent que le moment d'enrichir la nation et la famille d'un nouveau citoyen est venu, et ils s'en glorifient. Ils mangent pour vivre et pour croitre : ils croissent pour multiplier, et ils n'y trouvent ni vice, ni honte. Ecoute la suite de tes forfaits. A peine t'es-tu montre parmi eux, qu'ils sont devenus voleurs. A peine es-tu descendu dans notre terre, qu'elle a fume de sang. Ce Tahitien qui courut a ta rencontre, qui t'accueillit, qui te recut en criant : Talo ! ami, ami ; vous l'avez tue. Et pourquoi l'avez-vous tue ? parce qu'il avait ete seduit par l'eclat de tes petits oeufs de serpents. Il te donnait ses fruits ; il t'offrait sa femme et sa fille ; il te cedait sa cabane : et tu l'as tue pour une poignee de ces grains, qu'il avait

pris sans te les demander. Et ce peuple ? Au bruit de ton arme meurtrière, la terreur s'est emparée de lui ; et il s'est enfui dans la montagne. Mais crois qu'il n'aurait pas tardé d'en descendre ; crois qu'en un instant, sans moi, vous perissiez tous. Eh ! pourquoi les ai-je apaisés ? pourquoi les ai-je contenus ? pourquoi les contiens-je encore dans ce moment ? Je l'ignore ; car tu ne mérites aucun sentiment de pitié ; car tu as une âme féroce qui ne l'éprouva jamais. Tu t'es promené, toi et les tiens, dans notre île ; tu as été respecté ; tu as joui de tout ; tu n'as trouvé sur ton chemin ni barrière, ni refus : on t'invitait, tu t'asseyais ; on étalait devant toi l'abondance du pays. As-tu voulu de jeunes filles ? excepté celles qui n'ont pas encore le privilège de montrer leur visage et leur gorge, les mères t'ont présentée les autres toutes nues ; te voilà, possesseur de la tendre victime du devoir hospitalier ; on a jonché, pour elle et pour toi, la terre de feuilles et de fleurs ; les musiciens ont accordé leurs instruments ; rien n'a trouble la douceur, ni gêné la liberté de tes caresses et des siennes. On a chanté l'hymne, l'hymne qui t'exhortait à être homme, qui exhortait notre enfant à être femme, et femme complaisante et voluptueuse. On a dansé autour de votre couche ; et c'est au sortir des bras de cette femme, après avoir éprouvé sur son sein la plus douce ivresse, que tu as tué son frère, son ami, son père, peut-être. Tu as fait pis encore ; regarde de ce côté ; vois cette enceinte hérissée de flèches ; ces armes qui n'avaient menacé que nos ennemis, vois-les tournées contre nos propres enfants : vois les malheureuses compagnes de vos plaisirs ; vois leur tristesse ; vois la douleur de leurs pères ; vois le désespoir de leurs mères : c'est là qu'elles sont condamnées à périr ou par nos mains, ou par le mal que tu leur as donné. Éloigne-toi, à moins que tes yeux cruels ne se plaisent à des spectacles de mort : éloigne-toi ; va, et puissent les mers coupables qui t'ont épargné dans ton voyage, s'absoudre, et nous venger en t'engloutissant avant ton retour ! Et vous, Tahitiens, rentrez dans vos cabanes, rentrez tous ; et que ces indignes étrangers n'entendent à leur départ que le flot qui mugit, et ne voient que l'écume dont sa fureur blanchit une rive déserte ! " À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : un vaste silence régna dans toute l'étendue de l'île ; et l'on n'entendit que le sifflement aigu des vents et le bruit sourd des eaux sur toute la longueur de la côte : on eut dit que l'air et la mer, sensibles à la voix du vieillard, se disposaient à lui obéir.

B. Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

A. Ce discours me paraît véhément ; mais à travers je ne sais quoi d'abrupt et de sauvage, il me semble retrouver des idées et des tournures européennes.

B. Pensez donc que c'est une traduction du tahitien en espagnol, et de l'espagnol en français. Le vieillard s'était rendu, la nuit, chez cet Orou qu'il a interpellé, et dans la case duquel l'usage de la langue espagnole s'était conservé de temps immémorial. Orou avait écrit en espagnol la harangue du vieillard ; et Bougainville en avait une copie à la main, tandis que le Tahitien la prononçait.

A. Je ne vois que trop a present pourquoi Bougainville a supprime ce fragment ; mais ce n'est pas la tout ; et ma curiosite pour le reste n'est pas legere.

B. Ce qui suit, peut-etre, vous interessera moins.

A. N'importe.

B. C'est un entretien de l'aumonier de l'equipage avec un habitant de l'ile.

A. Orou ?

B. Lui-meme. Lorsque le vaisseau de Bougainville approcha de Tahiti, un nombre infini d'arbres creuses furent lances sur les eaux ; en un instant son batiment en fut environne ; de quelque cote qu'il tournat ses regards, il voyait des demonstrations de surprise et de bienveillance. On lui jetait des provisions ; on lui tendait les bras ; on s'attachait a des cordes ; on gravissait contre les planches ; on avait rempli sa chaloupe ; on criait vers le rivage, d'ou les cris etaient repondus ; les habitants de l'ile accouraient ; les voila tous a terre : on s'empare des hommes de l'equipage ; on se les partage ; chacun conduit le sien dans sa cabane : les hommes les tenaient embrasses par le milieu du corps ; les femmes leur flattaient les joues de leurs mains. Placez-vous la ; soyez temoin, par pensee, de ce spectacle d'hospitalite ; et dites-moi comment vous trouvez l'espece humaine.

A. Tres belle.

B. Mais j'oublierais peut-etre de vous parler d'un evenement assez singulier. Cette scene de bienveillance et d'humanite fut troublee tout a coup par les cris d'un homme qui appelait a son secours ; c'etait le domestique d'un des officiers de Bougainville. De jeunes Tahitiens s'etaient jetes sur lui, l'avaient etendu par terre, le deshabillaient et se disposaient a lui faire la civilite.

A. Quoi ! ces peuples si simples, ces sauvages si bons, si honnetes ?...

B. Vous vous trompez ; ce domestique etait une femme deguisee en homme. Ignoree de l'equipage entier, pendant tout le temps d'une longue traversee, les Tahitiens devinerent son sexe au premier coup d'oeil. Elle etait nee en Bourgogne ; elle s'appelait Barre ; ni laide, ni jolie, agee de vingt-six ans. Elle n'etait jamais sortie de son hameau ; et sa premiere pensee de voyager fut de faire le tour du globe ; elle montra toujours de la sagesse et du courage.

A. Ces freles machines-la renferment quelquefois des ames bien fortes.

B. Dans la division que les Tahitiens se firent de l'équipage de Bougainville, l'aumonier devint le partage d'Orou. L'aumonier et le Tahitien étaient à peu près du même âge, trente-cinq à trente-six ans. Orou n'avait alors que sa femme et trois filles appelées Asto, Palli et Thia. Elles le déshabillèrent, lui lavèrent le visage, les mains et les pieds, et lui servirent un repas sain et frugal. Lorsqu'il fut sur le point de se coucher, Orou, qui s'était absenté avec sa famille, reparut, lui présenta sa femme et ses trois filles nues, et lui dit :

-- Tu as soupe, tu es jeune, tu te portes bien ; si tu dors seul, tu dormiras mal ; l'homme a besoin la nuit d'une compagne à son côté. Voilà ma femme, voilà mes filles : choisis celle qui te convient ; mais si tu veux m'obliger, tu donneras la préférence à la plus jeune de mes filles qui n'a point encore eu d'enfants.

La mère ajouta : -- Hélas ! je n'ai pas à m'en plaindre ; la pauvre Thia ! ce n'est pas sa faute.

L'aumonier répondit : Que sa religion, son état, les bonnes mœurs et l'honnêteté ne lui permettaient pas d'accepter ces offres.

Orou répliqua : -- Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles religion ; mais je ne puis qu'en penser mal, puisqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent, auquel nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous ; de donner l'existence à un de tes semblables ; de rendre un service que le père, la mère et les enfants te demandent ; de t'acquitter envers un hôte qui t'a fait un bon accueil, et d'enrichir une nation, en l'accroissant d'un sujet de plus. Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles état ; mais ton premier devoir est d'être homme et d'être reconnaissant. Je ne te propose pas de porter dans ton pays les mœurs d'Orou ; mais Orou, ton hôte et ton ami, te supplie de te prêter aux mœurs de Tahiti. Les mœurs de Tahiti sont-elles meilleures ou plus mauvaises que les vôtres ? c'est une question facile à décider. La terre où tu es ne a-t-elle plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir ? en ce cas tes mœurs ne sont ni pires, ni meilleures que les nôtres. En peut-elle nourrir plus qu'elle n'en a ? nos mœurs sont meilleures que les tiennes. Quant à l'honnêteté que tu m'objectes, je te comprends ; j'avoue que j'ai tort ; et je t'en demande pardon. Je n'exige pas que tu nuises à ta santé ; si tu es fatigué, il faut que tu te reposes ; mais j'espère que tu ne continueras pas à nous contrister. Vois le souci que tu as répandu sur tous ces visages : elles craignent que tu n'aies remarqué en elles quelques défauts qui leur attirent ton dédain. Mais quand cela serait, le plaisir d'honorer une de mes filles, entre ses compagnes et ses sœurs, et de faire une bonne action, ne te suffirait-il pas ? Sois généreux !

L'AUMONIER. Ce n'est pas cela : elles sont toutes quatre également belles ; mais ma religion ! mais mon état !

OROU. Elles m'appartiennent, et je te les offre. Elles sont à elles,

et elles se donnent a toi. Quelle que soit la purete de conscience que la chose religion et la chose etat te prescrivent, tu peux les accepter sans scrupule. Je n'abuse point de mon autorite ; et sois sur que je connais et que je respecte les droits des personnes.

Ici, le veridique aumonier convient que jamais la providence ne l'avait expose a une aussi pressante tentation. Il etait jeune ; il s'agitait, il se tourmentait ; il detournait ses regards des aimables suppliantes ; il les ramenait sur elles ; il levait ses yeux et ses mains au ciel. Thia, la plus jeune, embrassait ses genoux et lui disait : Etranger, n'afflige pas mon pere, n'afflige pas ma mere, ne m'afflige pas ! Honore-moi dans la cabane et parmi les miens ; eleve-moi au rang de mes soeurs qui se moquent de moi. Asto l'ainee a deja trois enfants ; Palli, la seconde, en a deux, et Thia n'en a point ! Etranger, honnete etranger, ne me rebute pas ! rends-moi mere ; fais-moi un enfant que je puisse un jour promener par la main, a cote de moi, dans Tahiti ; qu'on voie dans neuf mois attache a mon sein ; dont je sois fiere, et qui fasse une partie de ma dot, lorsque je passerai de la cabane de mon pere dans une autre. Je serai peut-etre plus chanceuse avec toi qu'avec nos jeunes Tahitiens. Si tu m'accordes cette faveur, je ne t'oublierai plus ; je te benirai toute ma vie ; j'ecrirai ton nom sur mon bras et sur celui de ton fils ; nous le prononcerons sans cesse avec joie ; et lorsque tu quitteras ce rivage, mes souhaits t'accompagneront sur les mers jusqu'a ce que tu sois arrive dans ton pays.

Le naif aumonier dit qu'elle lui serrait les mains, qu'elle attachait sur ses yeux des regards si expressifs et si touchants ; qu'elle pleurait ; que son pere, sa mere et ses soeurs s'eloignerent ; qu'il resta seul avec elle, et qu'en disant : Mais ma religion, mais mon etat, il se trouva le lendemain couche a cote de cette jeune fille, qui l'accablait de caresses, et qui invitait son pere, sa mere et ses soeurs, lorsqu'ils s'approcherent de leur lit le matin, a joindre leur reconnaissance a la sienne. Asto et Palli, qui s'etaient eloignees, rentrerent avec les mets du pays, des boissons et des fruits, elles embrassaient leur soeur et faisaient des voeux sur elle. Ils dejeunerent tous ensemble ; ensuite Orou, demeure seul avec l'aumonier, lui dit : Je vois que ma fille est contente de toi ; et je te remercie. Mais pourrais-tu m'apprendre ce que c'est que le mot religion, que tu as prononce tant de fois, et avec tant de douleur ?

L'aumonier, apres avoir reve un moment, repondit :
Qui est-ce qui a fait ta cabane et les ustensiles qui la meublent ?

OROU. C'est moi.

L'AUMONIER. Eh bien ! nous croyons que ce monde et ce qu'il renferme est l'ouvrage d'un ouvrier.

OROU. Il a donc des pieds, des mains, une tete ?

L'AUMONIER. Non.

OROU. Ou fait-il sa demeure ?

L'AUMONIER. Partout.

OROU. Ici meme !

L'AUMONIER. Ici.

OROU. Nous ne l'avons jamais vu.

L'AUMONIER. On ne le voit pas.

OROU. Voila un pere bien indifferent ! Il doit etre vieux ; car il a du moins l'age de son ouvrage.

L'AUMONIER. Il ne vieillit point ; il a parle a nos ancetres ; il leur a donne des lois ; il leur a prescrit la maniere dont il voulait etre honore ; il leur a ordonne certaines actions, comme bonnes ; il leur en a defendu d'autres, comme mauvaises.

OROU. J'entends ; et une de ces actions qu'il leur a defendues comme mauvaises, c'est de coucher avec une femme et une fille ? Pourquoi donc a-t-il fait deux sexes ?

L'AUMONIER. Pour s'unir ; mais a certaines conditions requises, apres certaines ceremonies prealables, en consequence desquelles un homme appartient a une femme, et n'appartient qu'a elle ; une femme appartient a un homme, et n'appartient qu'a lui.

OROU. Pour toute leur vie ?

L'AUMONIER. Pour toute leur vie.

OROU. En sorte que, s'il arrivait a une femme de coucher avec un autre que son mari, ou a un mari de coucher avec une autre que sa femme... mais cela n'arrive point, car, puisqu'il est la, et que cela lui deplait, il sait les en empecher.

L'AUMONIER. Non ; il les laisse faire, et ils pechent contre la loi de Dieu, car c'est ainsi que nous appelons le grand ouvrier, contre la loi du pays ; et ils commettent un crime.

OROU. Je serais fache de t'offenser par mes discours ; mais si tu le permettais, je te dirais mon avis.

L'AUMONIER. Parle.

OROU. Ces preceptes singuliers, je les trouve opposes a la nature, contraires a la raison ; faits pour multiplier les crimes, et facher a tout moment le vieil ouvrier, qui a tout fait sans tete, sans mains et sans outils ; qui est partout, et qu'on ne voit nulle part ; qui dure aujourd'hui et demain, et qui n'a pas un jour de plus ; qui commande et qui n'est pas obei ; qui peut empecher, et qui n'empeche pas.

Contraires a la nature, parce qu'ils supposent qu'un etre sentant, pensant et libre, peut etre la propriete d'un etre semblable a lui. Sur quoi ce droit serait-il fonde ? Ne vois-tu pas qu'on a confondu, dans ton pays, la chose qui n'a ni sensibilite, ni pensee, ni desir, ni volonte ; qu'on quitte, qu'on prend, qu'on garde, qu'on echange sans qu'elle souffre et sans qu'elle se plaigne, avec la chose qui ne s'echange point, qui ne s'acquiert point ; qui a liberte, volonte, desir ; qui peut se donner ou se refuser pour un moment ; se donner ou se refuser pour toujours ; qui se plaint et qui souffre ; et qui ne saurait devenir un effet de commerce, sans qu'on oublie son caractere, et qu'on fasse violence a la nature ? Contraires a la loi generale des etres. Rien, en effet, te parait-il plus insense qu'un precepte qui proscrie le changement qui est en nous ; qui commande une constance qui n'y peut etre, et qui viole la nature et la liberte du male et de la femelle, en les enchainant pour jamais l'un a l'autre ; qu'une fidelite qui borne la plus capricieuse des jouissances a un meme individu ; qu'un serment d'immutabilite de deux etres de chair, a la face d'un ciel qui n'est pas un instant le meme, sous des antres qui menacent ruine ; au bas d'une roche qui tombe en poudre ; au pied d'un arbre qui se gerce ; sur une pierre qui s'ebroule ? Crois-moi, vous avez rendu la condition de l'homme pire que celle de l'animal. Je ne sais ce que c'est que ton grand ouvrier : mais je me rejouis qu'il n'ait point parle a nos peres, et je souhaite qu'il ne parle point a nos enfants ; car il pourrait par hasard leur dire les memes sottises, et ils feraient peut-etre celle de les croire. Hier, en soupant, tu nous as entretenus de magistrats et de pretres ; je ne sais quels sont ces personnages que tu appelles magistrats et pretres, dont l'autorite regle votre conduite ; mais, dis-moi, sont-ils maitres du bien et du mal ? Peuvent-ils faire que ce qui est juste soit injuste, et que ce qui est injuste soit juste ? Depend-il d'eux d'attacher le bien a des actions nuisibles, et le mal a des actions innocentes ou utiles ? Tu ne saurais le penser, car, a ce compte, il n'y aurait ni vrai ni faux, ni bon ni mauvais, ni beau ni laid ; du moins, que ce qu'il plairait a ton grand ouvrier, a tes magistrats, a tes pretres, de prononcer tel ; et, d'un moment a l'autre, tu serais oblige de changer d'idees et de conduite. Un jour on te dirait, de la part de l'un de tes trois maitres : tue, et tu serais oblige, en conscience, de tuer ; un autre jour : vole ; et tu serais tenu de voler ; ou : ne mange pas de ce fruit ; et tu n'oserais en manger ; je te defends ce legume ou cet animal ; et tu te garderais d'y toucher. Il n'y a point de bonte qu'on ne put t'interdire ; point de mechancete qu'on ne put t'ordonner. Et ou en serais-tu reduit, si tes trois maitres, peu d'accord entre eux, s'avisaient de te permettre, de t'enjoindre et de te defendre la meme chose, comme je pense qu'il arrive souvent ? Alors, pour plaire au pretre, il faudra que tu te brouilles avec le magistrat ; pour satisfaire le magistrat, il faudra que tu mecontentes le grand ouvrier ; et pour te rendre agreable au grand ouvrier, il faudra que tu renonces a la nature. Et sais-tu ce qui en arrivera ? c'est que tu les mepriseras tous les trois, et que tu ne seras ni homme, ni citoyen, ni pieux ; que tu ne seras rien ; que tu seras mal avec toutes les sortes d'autorite ; mal avec toi-meme ; mechamment, tourmente par ton coeur ; persecute par tes maitres insenses ; et malheureux, comme je te vis hier au soir, lorsque je te presentai mes filles, et

que tu t'écriais : Mais ma religion ! mais mon état ! Veux-tu savoir, en tout temps et en tout lieu, ce qui est bon et mauvais ? Attache-toi à la nature des choses et des actions ; à tes rapports avec ton semblable ; à l'influence de ta conduite sur ton utilité particulière et le bien général. Tu es en délire, si tu crois qu'il y ait rien, soit en haut, soit en bas, dans l'univers, qui puisse ajouter ou retrancher aux lois de la nature. Sa volonté éternelle est que le bien soit préféré au mal, et le bien général au bien particulier. Tu ordonneras le contraire ; mais tu ne seras pas obéi. Tu multiplieras les malfaiteurs et les malheureux par la crainte, par le chatiment et par les remords ; tu dépraveras les consciences ; tu corrompras les esprits ; ils ne sauront plus ce qu'ils ont à faire ou à éviter. Troubles dans l'état d'innocence, tranquilles dans le forfait, ils auront perdu de vue l'étoile polaire, leur chemin. Réponds-moi sincèrement ; en dépit des ordres exprès de tes trois législateurs, un jeune homme ; dans ton pays, ne couche-t-il jamais, sans leur permission, avec une jeune fille ?

L'AUMONIER. Je mentirais si je te l'assurais.

OROU. La femme, qui a juré de n'appartenir qu'à son mari, ne se donne-t-elle point à un autre ?

L'AUMONIER. Rien n'est plus commun.

OROU. Tes législateurs seussent ou ne seussent pas s'ils seussent, ce sont des bêtes féroces qui battent la nature ; s'ils ne seussent pas, ce sont des imbéciles qui ont exposé au mépris leur autorité par une défense inutile.

L'AUMONIER. Les coupables, qui échappent à la sévérité des lois, sont châtiés par le blâme général.

OROU. C'est-à-dire que la justice s'exerce par le défaut de sens commun de toute la nation ; et que c'est la folie de l'opinion qui supplée aux lois.

L'AUMONIER. La fille déshonorée ne trouve plus de mari.

OROU. Déshonorée ! et pourquoi ?

L'AUMONIER. La femme infidèle est plus ou moins méprisée.

OROU. Méprisée ! et pourquoi ?

L'AUMONIER. Le jeune homme s'appelle un lâche séducteur.

OROU. Un lâche ! un séducteur ! et pourquoi ?

L'AUMONIER. Le père, la mère et l'enfant sont désolés. L'époux volage est un libertin ; l'époux trahi partage la honte de sa femme.

OROU. Quel monstrueux tissu d'extravagances tu m'exposes là ! et

encore tu ne me dis pas tout : car aussitôt qu'on s'est permis de disposer à son gré des idées de justice et de propriété ; d'ôter ou de donner un caractère arbitraire aux choses ; d'unir aux actions ou d'en séparer le bien et le mal, sans consulter que le caprice, on se blâme, on s'accuse, on se suspecte, on se tyrannise, on est envieux, on est jaloux, on se trompe, on s'afflige, on se cache, on dissimule, on s'épie, on se surprend, on se querelle, on ment ; les filles en imposent à leurs parents ; les maris à leurs femmes ; les femmes à leurs maris ; des filles, oui, je n'en doute pas, des filles étoufferont leurs enfants ; des pères soupçonneux mépriseront et négligeront les leurs ; des mères s'en sépareront et les abandonneront à la merci du sort ; et le crime et la débauche se montreront sous toutes sortes de formes. Je sais tout cela, comme si j'avais vécu parmi vous. Cela est, parce que cela doit être ; et la société, dont votre chef vous vante le bel ordre, ne sera qu'un amas ou d'hypocrites, qui foulent secrètement aux pieds les lois ; ou d'infortunes, qui sont eux-mêmes les instruments de leur supplice, en s'y soumettant ; ou d'imbeciles, en qui le préjugé a tout à fait étouffé la voix de la nature ; ou d'êtres mal organisés, en qui la nature ne réclame pas ses droits.

L'AUMONIER. Cela ressemble. Mais vous ne vous mariez donc point ?

OROU. Nous nous marions.

L'AUMONIER. Qu'est-ce que votre mariage ?

OROU. Le consentement d'habiter une même cabane, et de coucher dans un même lit, tant que nous nous y trouvons bien.

L'AUMONIER. Et lorsque vous vous y trouvez mal ?

OROU. Nous nous séparons.

L'AUMONIER. Que deviennent vos enfants ?

OROU. O étranger ! ta dernière question achève de me déceler la profonde misère de ton pays. Sache, mon ami, qu'ici la naissance d'un enfant est toujours un bonheur, et sa mort un sujet de regrets et de larmes. Un enfant est un bien précieux, parce qu'il doit devenir un homme ; aussi, en avons-nous un tout autre soin que de nos plantes et de nos animaux. Un enfant qui naît, occasionne la joie domestique et publique : c'est un accroissement de fortune pour la cabane, et de force pour la nation : ce sont des bras et des mains de plus dans Tahiti ; nous voyons en lui un agriculteur, un pêcheur, un chasseur, un soldat, un époux, un père. En repassant de la cabane de son mari dans celle de ses parents, une femme emmène avec elle ses enfants qu'elle avait apportés en dot : on partage ceux qui sont nés pendant la cohabitation commune ; et l'on compense, autant qu'il est possible, les mâles par les femelles, en sorte qu'il reste à chacun à peu près un nombre égal de filles et de garçons.

L'AUMONIER. Mais des enfants sont longtemps à charge avant que de

rendre service.

OROU. Nous destinons a leur entretien et a la subsistance des vieillards, une sixieme partie de tous les fruits du pays ; ce tribut les suit partout. Ainsi tu vois que plus la famille du Tahitien est nombreuse, plus elle est riche.

L'AUMONIER. Une sixieme partie !

OROU. C'est un moyen sur d'encourager la population, et d'interessier au respect de la vieillesse et a la conservation des enfants.

L'AUMONIER. Vos epoux se reprennent ils quelquefois ?

OROU. Tres souvent ; cependant la duree la plus courte d'un mariage est d'une lune a l'autre.

L'AUMONIER. A moins que la femme ne soit grosse ; alors la cohabitation est au moins de neuf mois ?

OROU. Tu te trompes ; la paternite, comme le tribut, suit son enfant partout.

L'AUMONIER. Tu m'as parle d'enfants qu'une femme apporte en dot a son mari.

OROU. Assurement. Voila ma fille ainee qui a trois enfants ; ils marchent ; ils sont sains ; ils sont beaux ; ils promettent d'etre forts : lorsqu'il lui prendra fantaisie de se marier, elle les emmenera ; ils sont siens : son mari les recevra avec joie, et sa femme ne lui en serait que plus agreable, si elle etait enceinte d'un quatrieme.

L'AUMONIER. De lui ?

OROU. De lui, ou d'un autre. Plus nos filles ont d'enfants, plus elles sont recherchees ; plus nos garcons sont vigoureux et beaux, plus ils sont riches : aussi, autant nous sommes attentifs a preserver les unes de l'approche de l'homme, les autres du commerce de la femme, avant l'age de fecondite ; autant nous les exhortons a produire, lorsque les garcons sont puberes et les filles nubiles. Tu ne saurais croire l'importance du service que tu auras rendu a ma fille Thia, si tu lui as fait un enfant. Sa mere ne lui dira plus a chaque lune : Mais, Thia, a quoi penses-tu donc ? Tu ne deviens point grosse ; tu as dix-neuf ans ; tu devrais avoir deja deux enfants, et tu n'en as point. Quel est celui qui se chargera de toi ? Si tu perds ainsi tes jeunes ans, que feras-tu dans ta vieillesse ? Thia, il faut que tu aies quelques defauts qui eloignent de toi les hommes. Corrige-toi, mon enfant : a ton age, j'avais ete trois fois mere.

L'AUMONIER. Quelles precautions prenez-vous pour garder vos filles et vos garcons adolescents ?

OROU. C'est l'objet principal de l'éducation domestique et le point le plus important des mœurs publiques. Nos garçons, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, deux ou trois ans au-delà de la puberté, restent couverts d'une longue tunique, et les reins ceints d'une petite chaîne. Avant que d'être nubiles, nos filles n'oseraient sortir sans un voile blanc. Oter sa chaîne, relever son voile, est une faute qui se commet rarement, parce que nous leur en apprenons de bonne heure les fâcheuses conséquences. Mais au moment où le mâle a pris toute sa force, où les symptômes virils ont de la continuité, et où l'effusion fréquente et la qualité de la liqueur séminale nous rassurent ; au moment où la jeune fille se fane, s'ennuie, est d'une maturité propre à concevoir des desirs, à en inspirer et à les satisfaire avec utilité, le père détache la chaîne à son fils et lui coupe l'ongle du doigt du milieu de la main droite. La mère relève le voile de sa fille. L'un peut solliciter une femme, et en être sollicité ; l'autre, se promener publiquement le visage découvert et la gorge nue, accepter ou refuser les caresses d'un homme. On indique seulement d'avance au garçon les filles, à la fille les garçons qu'ils doivent préférer. C'est une grande fête que celle de l'émancipation d'une fille ou d'un garçon. Si c'est une fille, la veille, les jeunes garçons se rassemblent en foule autour de la cabane, et l'air retentit pendant toute la nuit du chant des voix et du son des instruments. Le jour, elle est conduite par son père et par sa mère dans une enceinte où l'on danse et où l'on fait l'exercice du saut, de la lutte et de la course. On déploie l'homme nu devant elle, sous toutes les faces et dans toutes les attitudes. Si c'est un garçon, ce sont les jeunes filles qui font en sa présence les frais et les honneurs de la fête et exposent à ses regards la femme nue, sans réserve et sans secret. Le reste de la cérémonie s'achève sur un lit de feuilles, comme tu l'as vu à ta descente parmi nous. À la chute du jour, la fille rentre dans la cabane de ses parents, ou passe dans la cabane de celui dont elle a fait choix, et elle y reste tant qu'elle s'y plaît.

L'AUMONIER. Ainsi cette fête est ou n'est point un jour de mariage ?

OROU. Tu l'as dit...

A. Qu'est-ce que je vois là en marge ?

B. C'est une note, où le bon aumônier dit que les préceptes des parents sur le choix des garçons et des filles étaient pleins de bon sens et d'observations très fines et très utiles ; mais qu'il a supprimé ce catéchisme, qui aurait paru, à des gens aussi corrompus et aussi superficiels que nous, d'une licence impardonnable ; ajoutant toutefois que ce n'était pas sans regret qu'il avait retranché des détails où l'on aurait vu, premièrement, jusqu'ou une nation, qui s'occupe sans cesse d'un objet important, peut être conduite dans ses recherches, sans les secours de la physique et de l'anatomie ; secondement, la différence des idées de la beauté dans une contrée où l'on rapporte les formes au plaisir d'un moment, et chez un peuple où elles sont appréciées d'après une utilité plus constante. Là, pour être belle, on exige un teint éclatant, un grand front, de grands

yeux, des traits fins et délicats, une taille légère, une petite bouche, de petites mains, un petit pied... Ici, presque aucun de ces éléments n'entre en calcul. La femme sur laquelle les regards s'attachent et que le désir poursuit, est celle qui promet beaucoup d'enfants (la femme du cardinal d'Ossat), et qui les promet actifs, intelligents, courageux, sains et robustes. Il n'y a presque rien de commun entre la Venus d'Athènes et celle de Tahiti ; l'une est Venus galante, l'autre est Venus féconde. Une Tahitienne disait un jour avec mépris à une autre femme du pays : " Tu es belle, mais tu fais de laids enfants ; je suis laide, mais je fais de beaux enfants, et c'est moi que les hommes préfèrent. "

Après cette note de l'aumônier, Orou continue.

A. Avant qu'il reprenne son discours, j'ai une prière à vous faire, c'est de me rappeler une aventure arrivée dans la Nouvelle-Angleterre.

B. La voici. Une fille, Miss Polly Baker, devenue grosse pour la cinquième fois, fut traduite devant le tribunal de justice de Connecticut, près de Boston. La loi condamne toutes les personnes du sexe qui ne doivent le titre de mère qu'au libertinage à une amende, ou à une punition corporelle lorsqu'elles ne peuvent payer l'amende. Miss Polly, en entrant dans la salle où les juges étaient assemblés, leur tint ce discours :

" Permettez-moi, Messieurs, de vous adresser quelques mots. Je suis une fille malheureuse et pauvre, je n'ai pas le moyen de payer des avocats pour prendre ma défense, et je ne vous retiendrai pas longtemps. Je ne me flatte pas que dans la sentence que vous allez prononcer vous vous écartiez de la loi ; ce que j'ose espérer, c'est que vous daignerez implorer pour moi les bontés du gouvernement et obtenir qu'il me dispense de l'amende. Voici la cinquième fois que je parais devant vous pour le même sujet ; deux fois j'ai payé des amendes onéreuses, deux fois j'ai subi une punition publique et honteuse parce que je n'ai pas été en état de payer. Cela peut être conforme à la loi, je ne le conteste point ; mais il y a quelquefois des lois injustes, et on les abroge ; il y en a aussi de trop sévères, et la puissance législative peut dispenser de leur exécution. J'ose dire que celle qui me condamne est à la fois injuste en elle-même et trop sévère envers moi. Je n'ai jamais offensé personne dans le lieu où je vis, et je défie mes ennemis, si j'en ai quelques-uns, de pouvoir prouver que j'ai fait le moindre tort à un homme, à une femme, à un enfant. Permettez-moi d'oublier un moment que la loi existe, alors je ne conçois pas quel peut être mon crime ; j'ai mis cinq beaux enfants au monde, au péril de ma vie, je les ai nourris de mon lait, je les ai soutenus de mon travail ; et j'aurais fait davantage pour eux, si je n'avais pas payé des amendes qui m'en ont ôté les moyens. Est-ce un crime d'augmenter les sujets de Sa Majesté dans une nouvelle contrée qui manque d'habitants ? Je n'ai enlevé aucun mari à sa femme, ni débauché aucun jeune homme ; jamais on ne m'a accusée de ces procédés coupables, et si quelqu'un se plaint de moi, ce ne peut être que le ministre à qui je n'ai point payé de droits de mariage. Mais est-ce ma faute ? J'en appelle à vous, Messieurs ; vous me supposez

surement assez de bon sens pour être persuadés que je préférerais l'honorable état de femme à la condition honteuse dans laquelle j'ai vécu jusqu'à présent. J'ai toujours désiré et je désire encore de me marier, et je ne crains point de dire que j'aurais la bonne conduite, l'industrie et l'économie convenables à une femme, comme j'en ai la fécondité. Je défie qui que ce soit de dire que j'aie refusé de m'engager dans cet état. Je consentis à la première et seule proposition qui m'en ait été faite ; j'étais vierge encore ; j'eus la simplicité de confier mon honneur à un homme qui n'en avait point ; il me fit mon premier enfant et m'abandonna. Cet homme, vous le connaissez tous : il est actuellement magistrat comme vous et s'assied à vos côtés ; j'avais espéré qu'il paraîtrait aujourd'hui au tribunal et qu'il aurait intéressé votre pitié en ma faveur, en faveur d'une malheureuse qui ne l'est que par lui ; alors j'aurais été incapable de l'exposer à rougir en rappelant ce qui s'est passé entre nous. Ai-je tort de me plaindre aujourd'hui de l'injustice des lois ? La première cause de mes égarements, mon séducteur, est élevée au pouvoir et aux honneurs par ce même gouvernement qui punit mes malheurs par le fouet et par l'infamie. On me répondra que j'ai transgressé les préceptes de la religion ; si mon offense est contre Dieu, laissez-lui le soin de m'en punir ; vous m'avez déjà exclue de la communion de l'église, cela ne suffit-il pas ? Pourquoi au supplice de l'enfer, que vous croyez m'attendre dans l'autre monde, ajoutez-vous dans celui-ci les amendes et le fouet ? Pardonnez, Messieurs, ces réflexions ; je ne suis point un théologien, mais j'ai peine à croire que ce me soit un grand crime d'avoir donné le jour à de beaux enfants que Dieu a doués d'âmes immortelles et qui l'adorent. Si vous faites des lois qui changent la nature des actions et en font des crimes, faites-en contre les célibataires dont le nombre augmente tous les jours, qui portent la séduction et l'opprobre dans les familles, qui trompent les jeunes filles comme je l'ai été, et qui les forcent à vivre dans l'état honteux dans lequel je vis au milieu d'une société qui les repousse et qui les méprise. Ce sont eux qui troublent la tranquillité publique ; voilà des crimes qui méritent plus que le mien l'animadversion des lois. "

Ce discours singulier produisit l'effet qu'en attendait Miss Baker ; ses juges lui remirent l'amende et la peine qui en tient lieu. Son séducteur, instruit de ce qui s'était passé, sentit le remords de sa première conduite : il voulut la réparer ; deux jours après il épousa Miss Baker, et fit une honnête femme de celle dont cinq ans auparavant il avait fait une fille publique.

A. Et ce n'est pas là un conte de votre invention ?

B. Non.

A. J'en suis bien aise.

B. Je ne sais si l'abbé Raynal ne rapporte pas le fait et le discours dans son "Histoire du commerce des deux Indes".

A. Ouvrage excellent et d'un ton si différent des précédents qu'on a

soupconne l'abbe d'y avoir employe des mains etrangeres.

B. C'est une injustice.

A. Ou une mechancete. On depece le laurier qui ceint la tete d'un grand homme et on le depece si bien qu'il ne lui en reste plus qu'une feuille.

B. Mais le temps rassemble les feuilles eparses et refait la couronne.

A. Mais l'homme est mort ; il a souffert de l'injure qu'il a recue de ses contemporains, et il est insensible a la reparation qu'il obtient de la posterite.

CHAPITRE IV - SUITE DE L'ENTRETIEN DE L'AUMONIER AVEC L'HABITANT DE TAHITI

OROU. L'heureux moment pour une jeune fille et pour ses parents, que celui ou sa grossesse est constatee ! Elle se leve ; elle accourt ; elle jette ses bras autour du cou de sa mere et de son pere ; c'est avec des transports d'une joie mutuelle, qu'elle leur annonce et qu'ils apprennent cet evenement. Maman ! Mon papa ! embrassez-moi : je suis grosse ! Est-il bien vrai ? Tres vrai. Et de qui l'etes-vous ? Je le suis d'un tel...

L'AUMONIER. Comment peut-elle nommer le pere de son enfant ?

OROU. Pourquoi veux-tu qu'elle l'ignore ? il en est de la duree de nos amours comme de celle de nos mariages ; elle est au moins d'une lune a la lune suivante.

L'AUMONIER. Et cette regle est bien scrupuleusement observee ?

OROU. Tu vas en juger. D'abord, l'interval de deux lunes n'est pas long ; mais lorsque deux peres ont une pretention bien fondee a la formation d'un enfant, il n'appartient plus a sa mere.

L'AUMONIER. A qui appartient-il donc ?

OROU. A celui des deux a qui il lui plait de le donner : voila tout son privilege ; et un enfant etant par lui-meme un objet d'interet et de richesse, tu conçois que, parmi nous, les libertines sont rares, et que les jeunes garcons s'en eloignent.

L'AUMONIER. Vous avez donc aussi vos libertines ? J'en suis bien aise.

OROU. Nous en avons meme de plus d'une sorte : mais tu m'ecartes de mon sujet. Lorsqu'une de nos filles est grosse, si le pere de l'enfant est un jeune homme beau, bien fait, brave, intelligent et laborieux, l'esperance que l'enfant heritera des vertus de son pere renouvelle l'allegresse. Notre enfant n'a honte que d'un mauvais choix. Tu dois concevoir quel prix nous attachons a la sante, a la beaute, a la

force, a l'industrie, au courage ; tu dois concevoir comment, sans que nous nous en melions, les prerogatives du sang doivent s'eterniser parmi nous. Toi qui as parcouru differentes contrees, dis-moi si tu as remarque dans aucune autant de beaux hommes et autant de belles femmes que dans Tahiti ! Regarde-moi : comment me trouves-tu ? Eh bien ! il y a dix mille hommes ici plus grands, aussi robustes ; mais pas un plus brave que moi ; aussi les meres me designent-elles souvent a leurs filles.

L'AUMONIER. Mais de tous ces enfants que tu peux avoir faits hors de ta cabane, que t'en revient-il ?

OROU. Le quatrieme, male ou femelle. Il s'est etabli parmi nous une circulation d'hommes, de femmes et d'enfants, ou de bras de tout age et de toute fonction, qui est bien d'une autre importance que celle de vos denrees qui n'en sont que le produit.

L'AUMONIER. Je le conçois. Qu'est-ce que c'est que ces voiles noirs que j'ai rencontres quelquefois ?

OROU. Le signe de la sterilite, vice de naissance, ou suite de l'age avance. Celle qui quitte ce voile et se mele avec les hommes, est une libertine, celui qui releve ce voile et s'approche de la femme sterile, est un libertin.

L'AUMONIER. Et ces voiles gris ?

OROU. Le signe de la maladie periodique. Celle qui quitte ce voile, et se mele avec les hommes, est une libertine ; celui qui le releve, et s'approche de la femme malade, est un libertin.

L'AUMONIER. Avez-vous des chatiments pour ce libertinage ?

OROU. Point d'autres que le blame.

L'AUMONIER. Un pere peut-il coucher avec sa fille, une mere avec son fils, un frere avec sa soeur, un mari avec la femme d'un autre ?

OROU. Pourquoi non ?

L'AUMONIER. Passe pour la fornication ; mais l'inceste, mais l'adultere !

OROU. Qu'est-ce que tu veux dire avec tes mots, fornication, inceste, adultere ?

L'AUMONIER. Des crimes, des crimes enormes, pour l'un desquels l'on brule dans mon pays.

OROU. Qu'on brule ou qu'on ne brule pas dans ton pays, peu m'importe. Mais tu n'accuseras pas les moeurs d'Europe par celles de Tahiti, ni par consequent les moeurs de Tahiti par celles de ton pays : il nous

faut une regle plus sure ; et quelle sera cette regle ? En connais-tu une autre que le bien general et l'utilite particuliere ? A present, dis-moi ce que ton crime inceste a de contraire a ces deux fins de nos actions ? Tu te trompes, mon ami, si tu crois qu'une loi une fois publiee, un mot ignominieux invente, un supplice decerne, tout est dit. Reponds-moi donc, qu'entends-tu par inceste ?

L'AUMONIER. Mais un inceste...

OROU. Un inceste ?... Y a-t-il longtemps que ton grand ouvrier sans tete, sans mains et sans outils, a fait le monde ?

L'AUMONIER. Non.

OROU. Fit-il toute l'espece humaine a la fois ?

L'AUMONIER. Il crea seulement une femme et un homme.

OROU. Eurent-ils des enfants ?

L'AUMONIER. Assurement.

OROU. Suppose que ces deux premiers parents n'aient eu que des filles, et que leur mere soit morte la premiere ; ou qu'ils n'aient eu que des garcons, et que la femme ait perdu son mari.

L'AUMONIER. Tu m'embarrasses ; mais tu as beau dire, l'inceste est un crime abominable, et parlons d'autre chose.

OROU. Cela te plait a dire ; je me tais, moi, tant que tu ne m'auras pas dit ce que c'est que le crime abominable inceste.

L'AUMONIER. Eh bien ! Je t'accorde que peut-etre l'inceste ne blesse en rien la nature ; mais ne suffit-il pas qu'il menace la constitution politique ? Que deviendraient la surete d'un chef et la tranquillite d'un Etat, si toute une nation composee de plusieurs millions d'hommes, se trouvait rassemblee autour d'une cinquantaine de peres de famille.

OROU. Le pis-aller, c'est qu'ou il n'y a qu'une grande societe, il y en aurait cinquante petites, plus bonheur et un crime de moins.

L'AUMONIER. Je crois cependant que, meme ici, un fils couche rarement avec sa mere.

OROU. A moins qu'il n'ait beaucoup de respect pour elle, et une tendresse qui lui fasse oublier la disparite d'age, et preferer une femme de quarante ans a une fille de dix-neuf.

L'AUMONIER. Et le commerce des peres avec leurs filles ?

OROU. Guere plus frequent, a moins que la fille ne soit laide et peu recherchee. Si son pere l'aime, il s'occupe a lui preparer sa dot en

enfants.

L'AUMONIER. Cela me fait imaginer que le sort des femmes que la nature a disgraciées ne doit pas être heureux dans Tahiti.

OROU. Cela me prouve que tu n'as pas une haute opinion de la générosité de nos jeunes gens.

L'AUMONIER. Pour les unions des frères et des sœurs, je ne doute pas qu'elles ne soient très communes.

OROU. Et très approuvées.

L'AUMONIER. À t'entendre, cette passion, qui produit tant de crimes et de maux dans nos contrées, serait ici tout à fait innocente.

OROU. Étranger ! tu manques de jugement et de mémoire : de jugement, car, partout où il y a défense, il faut qu'on soit tenté de faire la chose défendue et qu'on la fasse : de mémoire, puisque tu ne te souviens plus de ce que je t'ai dit. Nous avons de vieilles dissolues, qui sortent la nuit sans leur voile noir, et reçoivent des hommes, lorsqu'il ne peut rien résulter de leur approche ; si elles sont reconnues ou surprises, l'exil au nord de l'île, ou l'esclavage, est leur chatiment ; des filles précoces, qui relevent leur voile blanc à l'insu de leurs parents, et nous avons pour elles un lieu fermé dans la cabane ; des jeunes hommes, qui déposent leur chaîne avant le temps prescrit par la nature et par la loi, et nous en reprimons leurs parents ; des femmes à qui le temps de la grossesse paraît long ; des femmes et des filles peu scrupuleuses à garder leur voile gris ; mais dans le fait, nous n'attachons pas une grande importance à toutes ces fautes ; et tu ne saurais croire combien l'idée de richesse particulière ou publique, unie dans nos têtes à l'idée de population, épure nos mœurs sur ce point.

L'AUMONIER. La passion de deux hommes pour une même femme, ou le goût de deux femmes ou de deux filles pour un même homme, n'occasionnent-ils point de désordres ?

OROU. Je n'en ai pas vu quatre exemples : le choix de la femme ou celui de l'homme finit tout. La violence d'un homme serait une faute grave ; mais il faut une plainte publique, et il est presque inouï qu'une fille ou qu'une femme se soit plainte. La seule chose que j'aie remarquée, c'est que nos femmes ont moins de pitié des hommes laids, que nos jeunes gens des femmes disgraciées ; et nous n'en sommes pas fâchés.

L'AUMONIER. Vous ne connaissez guère la jalousie, à ce que je vois ; mais la tendresse maritale, l'amour paternel, ces deux sentiments si puissants et si doux, s'ils ne sont pas étrangers ici, y doivent être assez faibles.

OROU. Nous y avons suppléé par un autre, qui est tout autrement général, énergique et durable, l'intérêt. Mets la main sur la

conscience ; laisse la cette fanfaronnade de vertu, qui est sans cesse sur les levres de tes camarades, et qui ne reside pas au fond de leur coeur. Dis-moi si, dans quelque contree que ce soit, il y a un pere qui, sans la honte qui le retient, n'aimat mieux perdre son enfant, un mari qui n'aimat mieux perdre sa femme, que sa fortune et l'aisance de toute sa vie. Sois sur que partout ou l'homme sera attache a la conservation de son semblable comme a son lit, a sa sante, a son repos, a sa cabane, a ses fruits, a ses champs, il fera pour lui tout ce qu'il est possible de faire. C'est ici que les pleurs trempent la couche d'un enfant qui souffre ; c'est ici que les meres sont soignees dans la maladie ; c'est ici qu'on prise une femme feconde, une fille nubile, un garcon adolescent ; c'est ici qu'on s'occupe de leur institution, parce que leur conservation est toujours un accroissement, et leur perte toujours une diminution de fortune.

L'AUMONIER. Je crains bien que ce sauvage n'ait raison. Le paysan miserable de nos contrees, qui excede sa femme pour soulager son cheval, laisse perir son enfant sans secours, et appelle le medecin pour son boeuf.

OROU. Je n'entends pas trop ce que tu viens de dire ; mais, a ton retour dans ta patrie si policee, tache d'y introduire ce ressort ; et c'est alors qu'on y sentira le prix de l'enfant qui nait, et l'importance de la population. Veux-tu que je te revele un secret ? Mais prends garde qu'il ne t'echappe. Vous arrivez : nous vous abandonnons nos femmes et nos filles ; vous vous en etonnez ; vous nous en temoignez une gratitude qui nous fait rire ; vous nous remerciez, lorsque nous asseyons sur toi et sur tes compagnons la plus forte de toutes les impositions. Nous ne t'avons point demande d'argent ; nous ne nous sommes point jetes sur tes marchandises ; nous avons meprise tes denrees : mais nos femmes et nos filles sont venues exprimer le sang de tes veines. Quand tu t'eloigneras, tu nous auras laisse des enfants : ce tribut leve sur ta personne, sur ta propre substance, a ton avis, n'en vaut-il pas bien un autre ? Et si tu veux en apprecier la valeur, imagine que tu aies deux cents lieues de cotes a courir, et qu'a chaque vingt milles on te mette a pareille contribution. Nous avons des terres immenses en friche ; nous manquons de bras ; et nous t'en avons demande. Nous avons des calamites epidemiques a reparer ; et nous t'avons employe a reparer le vide qu'elles laisseront. Nous avons des ennemis voisins a combattre, un besoin de soldats ; et nous t'avons prie de nous en faire : le nombre de nos femmes et de nos filles est trop grand pour celui des hommes ; et nous t'avons associe a notre tache. Parmi ces femmes et ces filles, il y en a dont nous n'avons jamais pu obtenir d'enfants ; et ce sont elles que nous avons exposees a vos premiers embrassements. Nous avons a payer une redevance en hommes a un voisin oppresseur ; c'est toi et tes camarades qui nous defrayerez ; et dans cinq a six ans, nous lui enverrons vos fils, s'ils valent moins que les notres. Plus robustes, plus sains que vous, nous nous sommes apercus au premier coup d'oeil que vous nous surpassiez en intelligence ; et, sur-le-champ, nous avons destine quelques-unes de nos femmes et de nos filles les plus belles a recueillir la semence d'une race meilleure que la notre. C'est un essai que nous avons tente, et qui pourra nous reussir. Nous

avons tire de toi et des tiens le seul parti que nous en pouvions tirer ; et crois que, tout sauvages que nous sommes, nous savons aussi calculer. Va ou tu voudras ; et tu trouveras presque toujours l'homme aussi fin que toi. Il ne te donnera jamais que ce qui ne lui est bon a rien, et te demandera toujours ce qui lui est utile. S'il te presente un morceau d'or, et qu'il prise le fer, c'est qu'il ne fait aucun cas de l'or, et qu'il prise le fer. Mais dis-moi donc pourquoi tu n'es pas vetu comme les autres ? Que signifie cette casaque longue qui t'enveloppe de la tete aux pieds, et ce sac pointu que tu laisses tomber sur tes epaules, ou que tu ramenes sur tes oreilles ?

AUMONIER. C'est que, tel que tu me vois, je me suis engage dans une societe d'hommes qu'on appelle, dans mon pays, des moines. Le plus sacre de leurs voeux est de n'approcher d'aucune femme, et de ne point faire d'enfants.

OUROU. Que faites vous donc ?

AUMONIER. Rien.

OROU. Et ton magistrat souffre cette espece de paresseux, la pire de toutes ?

AUMONIER. Il fait plus, il la respecte et la fait respecter.

OROU. Ma premiere pensee etait que la nature, quelque accident, ou un art cruel vous avait prives de la faculte de produire votre semblable ; et que, par pitie, on aimait mieux vous laisser vivre que de vous tuer. Mais, moine, ma fille m'a dit que tu etait un homme, et un homme aussi robuste qu'un Tahitien, et qu'elle esperait que tes caresses reiterees ne seraient pas infructueuses. A present que j'ai compris pourquoi tu t'es ecrie hier au soir : Mais ma religion ! mais mon etat ! pourrais-tu m'apprendre le motif de la faveur et du respect que les magistrats vous accordent ?

L'AUMONIER. Je l'ignore.

OROU. Tu sais au moins par quelle raison, etant homme, tu t'es librement condamne a ne le pas etre ?

L'AUMONIER. Cela serait trop long et trop difficile a t'expliquer.

OROU. Et ce voeu de sterilite, le moine y est-il bien fidele ?

L'AUMONIER. Non.

OROU. J'en etais sur. Avez vous aussi des moines femelles ?

L'AUMONIER. Oui.

OROU. Aussi sages que les moines males ?

L'AUMONIER. Plus renfermees, elles seches de douleur, perissent d'ennui.

OROU. Et l'injure faite a la nature est vengée. Oh ! le vilain pays !
Si tout y est ordonné comme ce que tu m'en dis, vous êtes plus
barbares que nous.

Le bon aumônier raconte qu'il passa le reste de la journée a parcourir
l'île, a visiter les cabanes, et que le soir, après souper, le père et
la mère l'ayant supplié de coucher avec la seconde de leurs filles,
Palli s'était présentée dans le même déshabillé que Thia, et qu'il
s'était écrié plusieurs fois pendant la nuit : Mais ma religion ! mais
mon état ! que la troisième nuit il avait été agité des mêmes remords
avec Asto, l'aînée, et que la quatrième il l'avait accordée par
honnêteté a la femme de son hôte.

CHAPITRE V - SUITE DU DIALOGUE ENTRE A ET B

A. J'estime cet aumônier poli.

B. Et moi, beaucoup davantage les mœurs Tahitiens, et le discours
d'Orou.

A. Quoique un peu modèle a l'européenne.

B. Je n'en doute pas. Ici le bon aumônier se plaint de la brièveté de
son séjour dans Tahiti, et de la difficulté de mieux connaître les
usages d'un peuple assez sage pour s'être arrêté de lui-même a la
médiocrité, ou assez heureux pour habiter un climat dont la fertilité
lui assurait un long engourdissement, assez actif pour s'être mis a
l'abri des besoins absolus de la vie, et assez indolent pour que son
innocence, son repos et sa félicité n'eussent rien a redouter d'un
progrès trop rapide de ses lumières. Rien n'y était mal par l'opinion
ou par la loi, que ce qui était mal de sa nature. Les travaux et les
recettes s'y faisaient en commun. L'acceptation du mot propriété y était
très étroite ; la passion de l'amour, réduite a un simple appétit
physique, n'y produisait aucun de nos désordres. L'île entière offrait
l'image d'une seule famille nombreuse, dont chaque cabane représentait
les divers appartements d'une de nos grandes maisons. Il finit par
protester que ces Tahitiens seront toujours présents a sa mémoire,
qu'il avait été tenté de jeter ses vêtements dans le vaisseau et de
passer le reste de ses jours parmi eux, et qu'il craint bien de se
repentir plus d'une fois de ne l'avoir pas fait.

A. Malgré cet éloge, quelles conséquences utiles a tirer des mœurs et
des usages bizarres d'un peuple non civilisé ?

B. Je vois qu'aussitôt que quelques causes physiques, telles, par
exemple, que la nécessité de vaincre l'ingratitude du sol, ont mis en
jeu la sagacité de l'homme, cet élan le conduit bien au-delà du but,
et que, le terme du besoin passé, on est porté dans l'océan sans
bornes des fantaisies, d'où l'on ne se tire plus. Puisse l'heureux
Tahitien s'arrêter où il en est ! Je vois qu'excepté dans ce recoin

ecarte de notre globe, il n'y a point eu de mœurs, et qu'il n'y en aura peut-être jamais nulle part.

A. Qu'entendez-vous donc par des mœurs ?

B. J'entends une soumission générale et une conduite conséquente à des lois bonnes ou mauvaises. Si les lois sont bonnes, les mœurs sont bonnes ; si les lois sont mauvaises, les mœurs sont mauvaises ; si les lois, bonnes ou mauvaises, ne sont point observées, la pire condition d'une société, il n'y a point de mœurs. Or comment voulez-vous que les lois s'observent quand elles se contredisent ? Parcourez l'histoire des siècles et des nations tant anciennes que modernes, et vous trouverez les hommes assujettis à trois codes, le code de la nature, le code civil, et le code religieux, et contraints d'enfreindre alternativement ces trois codes qui n'ont jamais été d'accord ; d'où il est arrivé qu'il n'y a eu dans aucune contrée, comme Orou l'a deviné de la nôtre, ni homme, ni citoyen, ni religieux.

A. D'où vous conclurez, sans doute, qu'en fondant la morale sur les rapports éternels, qui subsistent entre les hommes, la loi religieuse devient peut-être superflue ; et que la loi civile ne doit être que l'énonciation de la loi de nature.

B. Et cela, sous peine de multiplier les méchants, au lieu de faire des bons.

A. Ou que, si l'on juge nécessaire de les conserver toutes trois, il faut que les deux dernières ne soient que des calques rigoureux de la première, que nous apportons gravée au fond de nos cœurs, et qui sera toujours la plus forte.

B. Cela n'est pas exact. Nous n'apportons en naissant qu'une similitude d'organisation avec d'autres êtres, les mêmes besoins, de l'attrait vers les mêmes plaisirs, une aversion commune pour les mêmes peines : ce qui constitue l'homme ce qu'il est, et doit fonder la morale qui lui convient.

A. Cela n'est pas aisé.

B. Cela n'est pas si difficile, que je croirais volontiers le peuple le plus sauvage de la terre, le Tahitien qui s'en est tenu scrupuleusement à la loi de nature, plus voisin d'une bonne législation qu'aucun peuple civilisé.

A. Parce qu'il lui est plus facile de se défaire de son trop de rusticité, qu'à nous de revenir sur nos pas et de réformer nos abus.

B. Surtout ceux qui tiennent à l'union de l'homme avec la femme.

A. Cela se peut. Mais commençons par le commencement. Interrogeons bonnement la nature, et voyons sans partialité ce qu'elle nous répondra sur ce point.

B. J'y consens.

A. Le mariage est-il dans la nature ?

B. Si vous entendez par le mariage la preference qu'une femme accorde a un male sur tous les autres males, ou celle qu'un male donne a une femelle sur toutes les autres femelles ; preference mutuelle, en consequence de laquelle il se forme une union plus ou moins durable, qui perpetue l'espece par la reproduction des individus, le mariage est dans la nature.

A. Je le pense comme vous ; car cette preference se remarque non seulement dans l'espece humaine, mais encore dans les autres especes d'animaux : temoin ce nombreux cortege de males qui poursuivent une meme femelle au printemps dans nos campagnes, et dont un seul obtient le titre de mari. Et la galanterie ?

B. Si vous entendez par galanterie cette variete de moyens energiques ou delicats que la passion inspire, soit au male, soit a la femelle, pour obtenir cette preference qui conduit a la plus douce, la plus importante et la plus generale des jouissances ; la galanterie est dans la nature.

A. Je le pense comme vous. Temoin toute cette diversite de gentillesses pratiquees par le male pour plaire a la femelle et par la femelle pour irriter la passion et fixer le gout du male. Et la coquetterie ?

B. C'est un mensonge qui consiste a simuler une passion qu'on ne sent pas, et a promettre une preference qu'on n'accordera point. Le male coquet se joue de la femelle ; la femelle coquette se joue du male : jeu perfide qui amene quelquefois les catastrophes les plus funestes ; manege ridicule, dont le trompeur et le trompe sont egalement chaties par la perte des instants les plus precieux de leur vie.

A. Ainsi la coquetterie, selon vous, n'est pas dans la nature ?

B. Je ne dis pas cela.

A. Et la constance ?

B. Je ne vous en dirai rien de mieux que ce qu'en a dit Orou a l'aumonier. Pauvre vanite de deux enfants qui s'ignorent eux-memes, et que l'ivresse d'un instant aveugle sur l'instabilite de tout ce qui les entoure !

A. Et la fidelite, ce rare phenomene ?

B. Presque toujours l'entetement et le supplice de l'honnete homme et de l'honnete femme dans nos contrees ; chimere a Tahiti.

A. La jalousie ?

B. Passion d'un animal indigent et avare qui craint de manquer ; sentiment injuste de l'homme ; consequence de nos fausses moeurs, et d'un droit de propriete etendu sur un objet sentant, pensant, voulant, et libre.

A. Ainsi la jalousie, selon vous, n'est pas dans la nature ?

B. Je ne dis pas cela. Vices et vertus, tout est egalement dans la nature.

A. Le jaloux est sombre.

B. Comme le tyran, parce qu'il en a la conscience.

A. La pudeur ?

B. Mais vous m'engagez la dans un cours de morale galante. L'homme ne veut etre ni trouble ni distrait dans ses jouissances. Celles de l'amour sont suivies d'une faiblesse qui l'abandonnerait a la merci de son ennemi. Voila tout ce qu'il pourrait y avoir de naturel dans la pudeur : le reste est d'institution. L'aumonier remarque, dans un troisieme morceau que je ne vous ai point lu, que le Tahitien ne rougit pas des mouvements involontaires qui s'excitent en lui a cote de sa femme, au milieu de ses filles ; et que celles-ci en sont spectatrices, quelquefois emues, jamais embarrassees. Aussitot que la femme devint la propriete de l'homme, et que la jouissance furtive fut regardee comme un vol, on vit naitre les termes pudeur, retenue, biensance ; des vertus et des vices imaginaires ; en un mot, entre les deux sexes, des barrieres qui empechassent de s'inviter reciproquement a la violation des lois qu'on leur avait imposees, et qui produisirent souvent un effet contraire, en echauffant l'imagination et en irritant les desirs. Lorsque je vois des arbres plantes autour de nos palais, et un vetement de cou qui cache et montre une partie de la gorge d'une femme, il me semble reconnaitre un retour secret vers la foret, et un appel a la liberte premiere de notre ancienne demeure. Le Tahitien nous dirait : Pourquoi te caches-tu ? de quoi es-tu honteux ? fais-tu le mal, quand tu cedes a l'impulsion la plus auguste de la nature ? Homme, presente-toi franchement si tu plais. Femme, si cet homme te convient, recois-le avec la meme franchise.

A. Ne vous fachez pas. Si nous debutons comme des hommes civilises, il est rare que nous ne finissions pas comme le Tahitien.

B. Oui, mais ces preliminaires de convention consomment la moitie de la vie d'un homme de genie.

A. J'en conviens ; mais qu'importe, si cet elan pernicieux de l'esprit humain, contre lequel vous vous etes recrie tout a l'heure, en est d'autant ralenti ? Un philosophe de nos jours, interroge pourquoi les hommes faisaient la cour aux femmes, et non les femmes la cour aux hommes, repondit qu'il etait naturel de demander a celui qui pouvait toujours accorder.

B. Cette raison m'a paru de tout temps plus ingénieuse que solide. La nature, indecente si vous voulez, presse indistinctement un sexe vers l'autre et dans un état de l'homme triste et sauvage qui se conçoit et qui peut-être n'existe nulle part...

A. Pas même à Tahiti ?

B. Non... l'intervalle qui séparerait un homme d'une femme serait franchi par le plus amoureux. S'ils s'attendent, s'ils se fuient, s'ils se poursuivent, s'ils s'évitent, s'ils s'attaquent, s'ils se défendent, c'est que la passion, inégale dans ses progrès, ne s'applique pas en eux de la même force. D'où il arrive que la volupté se répand, se consume et s'éteint d'un côté, lorsqu'elle commence à peine à s'élever de l'autre, et qu'ils en restent tristes tous deux. Voilà l'image fidèle de ce qui se passerait entre deux êtres libres, jeunes et parfaitement innocents. Mais lorsque la femme a connu, par l'expérience ou l'éducation, les suites plus ou moins cruelles d'un moment doux, son cœur frissonne à l'approche de l'homme. Le cœur de l'homme ne frissonne point ; ses sens commandent, et il obéit. Les sens de la femme s'expliquent, et elle craint de les écouter. C'est l'affaire de l'homme que de la distraire de sa crainte, de l'enivrer et de la séduire. L'homme conserve toute son impulsion naturelle vers la femme ; l'impulsion naturelle de la femme vers l'homme, dirait un géomètre, est en raison composée de la directe de la passion et de l'inverse de la crainte ; raison qui se complique d'une multitude d'éléments divers dans nos sociétés ; éléments qui concourent presque tous à accroître la pusillanimité d'un sexe et la durée de la poursuite de l'autre. C'est une espèce de tactique où les ressources de la défense et les moyens de l'attaque ont marché sur la même ligne. On a consacré la résistance de la femme ; on a attaché l'ignominie à la violence de l'homme ; violence qui ne serait qu'une injure légère dans Tahiti, et qui devient un crime dans nos cités.

A. Mais comment est-il arrivé qu'un acte dont le but est si solennel, et auquel la nature nous invite par l'attrait le plus puissant ; que le plus grand, le plus doux, le plus innocent des plaisirs soit devenu la source la plus féconde de notre dépravation et de nos maux ?

B. Orou l'a fait entendre dix fois à l'aumônier : écoutez-le donc encore, et tâchez de le retenir. C'est par la tyrannie de l'homme, qui a converti la possession de la femme en une propriété. Par les mœurs et les usages, qui ont surchargé de conditions l'union conjugale. Par les lois civiles, qui ont assujéti le mariage à une infinité de formalités. Par la nature de notre société, où la diversité des fortunes et des rangs a institué des convenances et des disconvenances. Par une contradiction bizarre et commune à toutes les sociétés subsistantes, où la naissance d'un enfant, toujours regardée comme un accroissement de richesse pour la nation, est plus souvent et plus sûrement encore un accroissement d'indigence dans la famille. Par les vues politiques des souverains, qui ont tout rapporté à leur intérêt et à leur sécurité. Par les institutions religieuses, qui ont attaché les noms de vices et de vertus à des actions qui n'étaient

susceptibles d'aucune moralité. Combien nous sommes loin de la nature et du bonheur ! L'empire de la nature ne peut être détruit : on aura beau le contrarier par des obstacles, il durera. Écrivez tant qu'il vous plaira sur des tables d'airain, pour se servir de l'expression du sage Marc-Aurèle, que le frottement voluptueux de deux intestins est un crime, le cœur de l'homme sera froissé entre la menace de votre inscription et la violence de ses penchants. Mais ce cœur indocile ne cessera de réclamer ; et cent fois, dans le cours de la vie, vos caractères effrayants disparaîtront à nos yeux. Gravez sur le marbre : Tu ne mangeras ni de l'ixion, ni du griffon ; tu ne connaîtras que ta femme ; tu ne seras point le mari de ta sœur : mais vous n'oublierez pas d'accroître les chatiments à proportion de la bizarrerie de vos défenses ; vous deviendrez féroces, et vous ne réussirez point à me dénaturer.

A. Que le code des nations serait court, si on le conformait rigoureusement à celui de la nature ! Combien de vices et d'erreurs épargnés à l'homme !

B. Voulez-vous savoir l'histoire abrégée de presque toute notre misère ? La voici. Il existait un homme naturel : on a introduit au-dedans de cet homme un homme artificiel et il s'est élevé dans la caverne une guerre continuelle qui dure toute la vie. Tantôt l'homme naturel est le plus fort ; tantôt il est terrassé par l'homme moral et artificiel ; et, dans l'un et l'autre cas, le triste monstre est tiraille, tenaille, tourmente, étendu sur la roue ; sans cesse gémissant, sans cesse malheureux, soit qu'un faux enthousiasme de gloire le transporte et l'enivre, ou qu'une fausse ignominie le courbe et l'abatte. Cependant il est des circonstances extrêmes qui ramènent l'homme à sa première simplicité.

A. La misère et la maladie, deux grands exorcistes.

B. Vous les avez nommés. En effet, que deviennent alors toutes ces vertus conventionnelles ? Dans la misère, l'homme est sans remords ; dans la maladie, la femme est sans pudeur.

A. Je l'ai remarqué.

B. Mais un autre phénomène qui ne vous aura pas échappé davantage, c'est que le retour de l'homme artificiel et moral suit pas à pas les progrès de l'état de maladie à l'état de convalescence et de l'état de convalescence à l'état de santé. Le moment où l'infirmité cesse est celui où la guerre intestine recommence, et presque toujours avec désavantage pour l'intrus.

A. Il est vrai. J'ai moi-même éprouvé que l'homme naturel avait dans la convalescence une vigueur funeste pour l'homme artificiel et moral. Mais enfin, dites-moi, faut-il civiliser l'homme, ou l'abandonner à son instinct ?

B. Faut-il vous répondre net ?

A. Sans doute.

B. Si vous vous proposez d'en être le tyran, civilisez-le ; empoisonnez-le de votre mieux d'une morale contraire à la nature ; faites-lui des entraves de toute espèce ; embarrassez ses mouvements de mille obstacles ; attachez-lui des fantômes qui l'effraient ; éternisez la guerre dans la caverne, et que l'homme naturel y soit toujours enchaîné sous les pieds de l'homme moral. Le voulez-vous heureux et libre ? ne vous mêlez pas de ses affaires : assez d'incidents imprévus le conduiront à la lumière et à la dépravation ; et demeurez à jamais convaincu que ce n'est pas pour vous, mais pour eux, que ces sages législateurs vous ont pétri et manié comme vous l'êtes. J'en appelle à toutes les institutions politiques, civiles et religieuses : examinez-les profondément ; et je me trompe fort, ou vous y verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se promettait de lui imposer. Méfiez-vous de celui qui veut mettre de l'ordre. Ordonner, c'est toujours se rendre le maître des autres en les gênant : et les Calabrais sont presque les seuls à qui la flatterie des législateurs n'en ait point encore imposé...

A. Et cette anarchie de la Calabre vous plaît ?

B. J'en appelle à l'expérience ; et je gage que leur barbarie est moins vicieuse que notre urbanité. Combien de petites scélératesses compensent ici l'atrocité de quelques grands crimes dont on fait tant de bruit ! Je considère les hommes non civilisés comme une multitude de ressorts épars et isolés. Sans doute, s'il arrivait à quelques-uns de ces ressorts de se choquer, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se briseraient. Pour obvier à cet inconvénient, un individu d'une sagesse profonde et d'un génie sublime rassembla ces ressorts et en composa une machine, et dans cette machine appelée société, tous les ressorts furent rendus agissants, réagissant les uns contre les autres, sans cesse fatigués ; et il s'en rompit plus dans un jour, sous l'état de législation, qu'il ne s'en rompit en un an sous l'anarchie de nature. Mais quel fracas ! quel ravage ! quelle énorme destruction de petits ressorts, lorsque deux, trois, quatre de ces énormes machines vinrent à se heurter avec violence !

A. Ainsi vous préféreriez l'état de nature brute et sauvage ?

B. Ma foi, je n'oserais prononcer ; mais je sais qu'on a vu plusieurs fois l'homme des villes se dépouiller et rentrer dans la forêt, et qu'on n'a jamais vu l'homme de la forêt se vêtir et s'établir dans la ville.

A. Il m'est venu souvent dans la pensée que la somme des biens et des maux était variable pour chaque individu ; mais que le bonheur ou le malheur d'une espèce animale quelconque avait sa limite qu'elle ne pouvait franchir, et que peut-être nos efforts nous rendaient en dernier résultat autant d'inconvénient que d'avantage ; en sorte que nous nous étions bien tourmentés pour accroître les deux membres d'une équation, entre lesquels il subsistait une éternelle et nécessaire

egalite. Cependant je ne doute pas que la vie moyenne de l'homme civilise ne soit plus longue que la vie moyenne de l'homme sauvage.

B. Et si la duree d'une machine n'est pas une juste mesure de son plus ou moins de fatigue, qu'en concluez vous ?

A. Je vois qu'a tout prendre, vous inclinerez a croire les hommes d'autant plus mechants et plus malheureux qu'ils sont plus civilises ?

B. Je ne parcourrai pas toutes les contrees de l'univers ; mais je vous avertis seulement que vous ne trouverez la condition de l'homme heureuse que dans Tahiti, et supportable que dans un recoin de l'Europe. La, des maitres ombrageux et jaloux de leur securite se sont occupes a le tenir dans ce que vous appelez l'abrutissement.

A. A Venise, peut-etre ?

B. Pourquoi non ? Vous ne niez pas, du moins, qu'il n'y ait nulle part moins de lumieres acquises, moins de moralite artificielle, et moins de vices et de vertus chimeriques.

A. Je ne m'attendais pas a l'eloge de ce gouvernement.

B. Aussi ne le fais-je pas. Je vous indique une espece de dedommagement de la servitude, que tous les voyageurs ont senti et preconise.

A. Pauvre dedommagement !

B. Peut-etre. Les Grecs proscrivirent celui qui avait ajoute une corde a la lyre de Mercure.

A. Et cette defense est une satire sanglante de leurs premiers legislatureurs. C'est la premiere corde qu'il fallait couper.

B. Vous m'avez compris. Partout ou il y a une lyre, il y a des cordes. Tant que les appetits naturels seront sophistiques, comptez sur des femmes mechantes.

A. Comme la Reymmer.

B. Sur des hommes atroces.

A. Comme Gardeil.

B. Et sur des infortunes a propos de rien.

A. Comme Tauie, mademoiselle de La Chaux, le chevalier Desroches et madame de La Carliere. Il est certain qu'on chercherait inutilement dans Tahiti des exemples de la depravation des deux premiers, et du malheur des trois derniers. Que ferons-nous donc ? reviendrons-nous a la nature ? nous soumettrons-nous aux lois ?

B. Nous parlerons contre les lois insensees jusqu'a ce qu'on les reforme ; et, en attendant, nous nous y soumettrons. Celui qui, de son autorite privee, enfreint une loi mauvaise, autorise tout autre a enfreindre les bonnes. Il y a moins d'inconvenients a etre fou avec des fous, qu'a etre sage tout seul. Disons-nous a nous-memes, crions incessamment qu'on a attache la honte, le chatiment et l'ignominie a des actions innocentes en elles-memes ; mais ne les commettons pas, parce que la honte, le chatiment et l'ignominie sont les plus grands de tous les maux. Imitons le bon aumonier, moine en France, sauvage dans Tahiti.

A. Prendre le froc du pays ou l'on va, et garder celui du pays ou l'on est.

B. Et surtout etre honnete et sincere jusqu'au scrupule avec des etres fragiles qui ne peuvent faire notre bonheur, sans renoncer aux avantages les plus precieux de nos societees. Et ce brouillard epais, qu'est-il devenu ?

A. Il est retombe.

B. Et nous serons encore libres, cet apres-diner, de sortir ou de rester ?

A. Cela dependra, je crois, un peu plus des femmes que de nous.

B. Toujours les femmes ! On ne saurait faire un pas sans les rencontrer a travers son chemin.

A. Si nous leur lisions l'entretien de l'Aumonier et d'Orou ?

B. A votre avis qu'en diraient-elles ?

A. Je n'en sais rien.

B. Et qu'en penseraient-elles ?

A. Peut-etre le contraire de ce qu'elles en diraient.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK, SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE ***

This file should be named 7spvb10.txt or 7spvb10.zip
Corrected EDITIONS of our eBooks get a new NUMBER, 7spvb11.txt
VERSIONS based on separate sources get new LETTER, 7spvb10a.txt

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the US unless a copyright notice is included. Thus, we usually do not

keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

We are now trying to release all our eBooks one year in advance of the official release dates, leaving time for better editing. Please be encouraged to tell us about any error or corrections, even years after the official publication date.

Please note neither this listing nor its contents are final til midnight of the last day of the month of any such announcement. The official release date of all Project Gutenberg eBooks is at Midnight, Central Time, of the last day of the stated month. A preliminary version may often be posted for suggestion, comment and editing by those who wish to do so.

Most people start at our Web sites at:

<http://gutenberg.net> or

<http://promo.net/pg>

These Web sites include award-winning information about Project Gutenberg, including how to donate, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter (free!).

Those of you who want to download any eBook before announcement can get to them as follows, and just download by date. This is also a good way to get them instantly upon announcement, as the indexes our cataloguers produce obviously take a while after an announcement goes out in the Project Gutenberg Newsletter.

<http://www.ibiblio.org/gutenberg/etext04> or
<ftp://ftp.ibiblio.org/pub/docs/books/gutenberg/etext04>

Or /etext03, 02, 01, 00, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91 or 90

Just search by the first five letters of the filename you want, as it appears in our Newsletters.

Information about Project Gutenberg (one page)

We produce about two million dollars for each hour we work. The time it takes us, a rather conservative estimate, is fifty hours to get any eBook selected, entered, proofread, edited, copyright searched and analyzed, the copyright letters written, etc. Our projected audience is one hundred million readers. If the value per text is nominally estimated at one dollar then we produce \$2 million dollars per hour in 2002 as we release over 100 new text files per month: 1240 more eBooks in 2001 for a total of 4000+ We are already on our way to trying for 2000 more eBooks in 2002 If they reach just 1-2% of the world's population then the total will reach over half a trillion eBooks given away by year's end.

The Goal of Project Gutenberg is to Give Away 1 Trillion eBooks!

This is ten thousand titles each to one hundred million readers,
which is only about 4% of the present number of computer users.

Here is the briefest record of our progress (* means estimated):

eBooks Year Month

1 1971 July
10 1991 January
100 1994 January
1000 1997 August
1500 1998 October
2000 1999 December
2500 2000 December
3000 2001 November
4000 2001 October/November
6000 2002 December*
9000 2003 November*
10000 2004 January*

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been created
to secure a future for Project Gutenberg into the next millennium.

We need your donations more than ever!

As of February, 2002, contributions are being solicited from people
and organizations in: Alabama, Alaska, Arkansas, Connecticut,
Delaware, District of Columbia, Florida, Georgia, Hawaii, Illinois,
Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maine, Massachusetts,
Michigan, Mississippi, Missouri, Montana, Nebraska, Nevada, New
Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Carolina, Ohio,
Oklahoma, Oregon, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, South
Dakota, Tennessee, Texas, Utah, Vermont, Virginia, Washington, West
Virginia, Wisconsin, and Wyoming.

We have filed in all 50 states now, but these are the only ones
that have responded.

As the requirements for other states are met, additions to this list
will be made and fund raising will begin in the additional states.
Please feel free to ask to check the status of your state.

In answer to various questions we have received on this:

We are constantly working on finishing the paperwork to legally
request donations in all 50 states. If your state is not listed and
you would like to know if we have added it since the list you have,
just ask.

While we cannot solicit donations from people in states where we are
not yet registered, we know of no prohibition against accepting
donations from donors in these states who approach us with an offer to

donate.

International donations are accepted, but we don't know ANYTHING about how to make them tax-deductible, or even if they CAN be made deductible, and don't have the staff to handle it even if there are ways.

Donations by check or money order may be sent to:

Project Gutenberg Literary Archive Foundation
PMB 113
1739 University Ave.
Oxford, MS 38655-4109

Contact us if you want to arrange for a wire transfer or payment method other than by check or money order.

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been approved by the US Internal Revenue Service as a 501(c)(3) organization with EIN [Employee Identification Number] 64-622154. Donations are tax-deductible to the maximum extent permitted by law. As fund-raising requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund-raising will begin in the additional states.

We need your donations more than ever!

You can get up to date donation information online at:

<http://www.gutenberg.net/donation.html>

If you can't reach Project Gutenberg,
you can always email directly to:

Michael S. Hart <hart@pobox.com>

Prof. Hart will answer or forward your message.

We would prefer to send you information by email.

****The Legal Small Print****

(Three Pages)

*****START**THE SMALL PRINT!**FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS**START*****

Why is this "Small Print!" statement here? You know: lawyers. They tell us you might sue us if there is something wrong with your copy of this eBook, even if you got it for free from someone other than us, and even if what's wrong is not our

fault. So, among other things, this "Small Print!" statement disclaims most of our liability to you. It also tells you how you may distribute copies of this eBook if you want to.

***BEFORE!* YOU USE OR READ THIS EBOOK**

By using or reading any part of this PROJECT GUTENBERG-tm eBook, you indicate that you understand, agree to and accept this "Small Print!" statement. If you do not, you can receive a refund of the money (if any) you paid for this eBook by sending a request within 30 days of receiving it to the person you got it from. If you received this eBook on a physical medium (such as a disk), you must return it with your request.

ABOUT PROJECT GUTENBERG-TM EBOOKS

This PROJECT GUTENBERG-tm eBook, like most PROJECT GUTENBERG-tm eBooks, is a "public domain" work distributed by Professor Michael S. Hart through the Project Gutenberg Association (the "Project"). Among other things, this means that no one owns a United States copyright on or for this work, so the Project (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth below, apply if you wish to copy and distribute this eBook under the "PROJECT GUTENBERG" trademark.

Please do not use the "PROJECT GUTENBERG" trademark to market any commercial products without permission.

To create these eBooks, the Project expends considerable efforts to identify, transcribe and proofread public domain works. Despite these efforts, the Project's eBooks and any medium they may be on may contain "Defects". Among other things, Defects may take the form of incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other eBook medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

LIMITED WARRANTY; DISCLAIMER OF DAMAGES

But for the "Right of Replacement or Refund" described below, [1] Michael Hart and the Foundation (and any other party you may receive this eBook from as a PROJECT GUTENBERG-tm eBook) disclaims all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees, and [2] YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE OR UNDER STRICT LIABILITY, OR FOR BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES, EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

If you discover a Defect in this eBook within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending an explanatory note within that time to the person you received it from. If you received it on a physical medium, you must return it with your note, and

such person may choose to alternatively give you a replacement copy. If you received it electronically, such person may choose to alternatively give you a second opportunity to receive it electronically.

THIS EBOOK IS OTHERWISE PROVIDED TO YOU "AS-IS". NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, ARE MADE TO YOU AS TO THE EBOOK OR ANY MEDIUM IT MAY BE ON, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Some states do not allow disclaimers of implied warranties or the exclusion or limitation of consequential damages, so the above disclaimers and exclusions may not apply to you, and you may have other legal rights.

INDEMNITY

You will indemnify and hold Michael Hart, the Foundation, and its trustees and agents, and any volunteers associated with the production and distribution of Project Gutenberg-tm texts harmless, from all liability, cost and expense, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following that you do or cause: [1] distribution of this eBook, [2] alteration, modification, or addition to the eBook, or [3] any Defect.

DISTRIBUTION UNDER "PROJECT GUTENBERG-tm"

You may distribute copies of this eBook electronically, or by disk, book or any other medium if you either delete this "Small Print!" and all other references to Project Gutenberg, or:

[1] Only give exact copies of it. Among other things, this requires that you do not remove, alter or modify the eBook or this "small print!" statement. You may however, if you wish, distribute this eBook in machine readable binary, compressed, mark-up, or proprietary form, including any form resulting from conversion by word processing or hypertext software, but only so long as *EITHER*:

[*] The eBook, when displayed, is clearly readable, and does *not* contain characters other than those intended by the author of the work, although tilde (~), asterisk (*) and underline () characters may be used to convey punctuation intended by the author, and additional characters may be used to indicate hypertext links; OR

[*] The eBook may be readily converted by the reader at no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent form by the program that displays the eBook (as is the case, for instance, with most word processors);

OR

[*] You provide, or agree to also provide on request at no additional cost, fee or expense, a copy of the eBook in its original plain ASCII form (or in EBCDIC or other equivalent proprietary form).

[2] Honor the eBook refund and replacement provisions of this "Small Print!" statement.

[3] Pay a trademark license fee to the Foundation of 20% of the gross profits you derive calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. If you don't derive profits, no royalty is due. Royalties are payable to "Project Gutenberg Literary Archive Foundation" the 60 days following each date you prepare (or were legally required to prepare) your annual (or equivalent periodic) tax return. Please contact us beforehand to let us know your plans and to work out the details.

WHAT IF YOU *WANT* TO SEND MONEY EVEN IF YOU DON'T HAVE TO?

Project Gutenberg is dedicated to increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form.

The Project gratefully accepts contributions of money, time, public domain materials, or royalty free copyright licenses.

Money should be paid to the:

"Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

If you are interested in contributing scanning equipment or software or other items, please contact Michael Hart at:
hart@pobox.com

[Portions of this eBook's header and trailer may be reprinted only when distributed free of all fees. Copyright (C) 2001, 2002 by Michael S. Hart. Project Gutenberg is a TradeMark and may not be used in any sales of Project Gutenberg eBooks or other materials be they hardware or software or any other related product without express permission.]

*END THE SMALL PRINT! FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS*Ver.02/11/02*END*

characters may be used to

indicate hypertext links; OR

[*] The eBook may be readily converted by the reader at

no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent

form by the program that displays the eBook (as is
the case, for instance, with most word processors);

OR

[*] You provide, or agree to also provide on request at
no additional cost, fee or expense, a copy of the
eBook in its original plain ASCII form (or in EBCDIC
or other equivalent